VOLUME VI. WINNIPEG, MARDI, 11 FEVRIER 1919 NUMERO 39

# LA LIBERTÉ

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis $2.00
Union Postale $2.50

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé ...ié par la WEST CANADA ... CO. LTD.
619 Ave McM... ...ot
Téléphones Garry 4264-4265



## CA PAYE-T-IL?

La question d'argent est toujours une des plus grandes difficultés auxquelles nous nous heurtons quand nous voulons décider nos hommes d'affaires, marchands et autres, à mettre le français en évidence et à lui donner sa place devant le public. On se demande toujours *si ça paye.* Bien que plusieurs aient déjà fait l'expérience que même du point de vue économique le français a sa place partout, même dans le commerce, plusieurs n'en demeurent pas moins incrédules. On dirait qu'ils sont tous comme saint Thomas; ils n'y croiront pas qu'ils n'y aient mis leur doigt, et, moins chanceux que lui, se l'y soit brûlé.

C'est un préjugé que certains des nôtres ont encore sur la valeur du français. Un brillant conférencier de Montréal a bien démontré à ses auditeurs avec chiffres à l'appui la fausseté de ce préjugé enraciné dans le cerveau de beaucoup de gens d'affaires de Montréal en particulier. Mais ce qui vaut pour Montréal vaut tout aussi bien pour l'Ouest, car le français est officiel pour tout le Canada, quoi qu'en disent ou pensent ceux qui n'ont pas la cervelle assez forte ou l'intelligence assez développée pour apprendre d'autre langue que la langue des Angles ou des Triangles.

Je n'ai pas entendu, ni pu lire encore, la conférence à laquelle je fais allusion et ne puis donc reproduire ici les arguments apportés à l'appui de cette thèse qui a été traitée, rapporte-t-on, avec maitrise. Cependant, j'ai été témoin, il y a quelques semaines, d'un petit fait qui prouve que l'usage du français n'est pas un obstacle au succès, même parmi une population tout-à-fait anglaise. Le fait lui-même a bien peu d'importance, mais ce sont les petits détails qui laissent parfois la plus forte impression. Voici:

Je passais devant la vitrine d'un marchand anglais d'une petite ville de l'Ouest où il y a *cinq* âmes de langue française qui y vivent, au milieu d'une population anglaise de *douze cents.* A la vitrine étaient exposés des biscuits avec cette inscription sur la boite: *"Biscuits au soda. La Compagnie Langevin & Cie de Saint-Hyacinthe, P. Q."* — inscription répétée sur les quatre côtés de la boite. Surpris de trouver pareille marchandise chez un marchand de langue anglaise, j'entre, et, au comptoir, on me dit que depuis Noël, c'est la troisième commande, et que ces biscuits ont bonne réputation.

Pourtant, ceux qui les mangent ne sont pas du nombre de ceux qui peuvent même lire ce qu'il y a d'écrit sur la boite. Si de pareilles marchandises étiquetées en français seulement peuvent s'écouler facilement dans un milieu pareil, pourquoi celles qui le sont avec les deux langues officielles ne pourraient-elles pas circuler et se vendre partout? La qualité est la seule chose à considérer. Si on présente de la bonne qualité, avec les deux langues officielles du Canada comme étiquettes, toutes les marchandises pourront être vendues dans le monde entier.

Cependant, que voyons-nous? Nous le verrons probablement plusieurs années, car il n'y a que la persévérance pour vaincre ces préjugés. Oui, combien de nos marchands ou de nos sociétés commerciales canadiennes-françaises se servent de noms anglais? Bien que le gérant, le président, le vice-président, le secrétaire et tous les autres membres soient des Canadiens-français, leurs affaires se font en anglais seulement. Certains seront assez aimables (?) pour vous écrire en français, mais avec des en-têtes de lettre ou d'enveloppe en anglais seulement. Le nom de leurs marchandises sera un mot anglais baroque. On se permettra même de prendre un mot français et de l'écrire en anglais, de manière qu'il conserve le son français; mais écrit en anglais il ne signifie plus rien, ni en anglais, ni en français. Pourquoi tous ces détours? Ils feront circuler, sous prétexte d'économie, leurs catalogues, leurs feuilles d'annonces, leurs listes de prix en anglais seulement, parmi une population française. Après cela, ils nous écriront une seconde fois pour nous dire qu'ils sont bien surpris que nous ne les encouragions pas, bien qu'ils soient les seuls représentants de langue française dans l'Ouest, et patati patata.

Tout cela, c'est de la bouillie pour les chats, car cela fait lever le coeur de ceux qui travaillent pour leurs compatriotes et pour la défense de leur langue. A ceux-là je conseillerais de lire l'article de Sa Grandeur Mgr Béliveau dans l'*Action Française,* numéro de décembre 1918, s'ils n'ont pu l'entendre lui-même à l'Union Canadienne de Saint-Boniface, il y a quelques semaines.

S'il se trouvent encore de nos compatriotes qui s'oublient ou qui n'ont pas encore compris l'importance de l'usage du français, il est du devoir de chacun de nous de le leur rappeler. On ne s'imagine pas le bien que fait quelques fois un mot dit à temps opportun ... à plus forte raison lorsqu'il s'agit de toucher au gousset de ces *patriotes....* patriotes derrière la porte de leur chambre.

*MELAS.*

## CAISSES P OPULAIRES

—Nos lecteurs auront sûrement remarqué les deux articles sur les *Caisses populaires,* déjà parus, en page agricole. Nous en publions un troisième du même auteur, Louis Arneau, qui écrit dans l'*Action Catholique* de Québec.

Ces Caisses sont appelées à faire beaucoup de bien parmi les nôtres, mais leur nature aussi bien que leur organisation sont peu connues, ce qui fait qu'on ne désire pas se prévaloir de ce qui fait tant de bien ailleurs. C'est pour vulgariser ces notions que nous reproduisons ces articles simples, clairs et au point. Nous engageons les nôtres à les lire et relire, afin de bien comprendre la matière expliquée.

Nous ne croyons pas pouvoir dire rien de plus pratique que les deux questions suivantes et les réponses qu'elles appellent. Nous les trouvons dans le *Catéchisme des Caisses populaires,* à la page 75.

*—Y a-t-il des Caisses au Canada?*

—Oui, la première fondée à Lévis en 1900, a donné de merveilleux résultats. Elle eut pour fondateur M. le Commandeur Alphonse Desjardins, l'apôtre des Caisses Populaires au Canada. Le succès qu'obtint cette première fondation l'encouragea à poursuivre son oeuvre. Depuis, 150 autres Caisses ont été fondées dans la province de Québec, et partout les résultats ont été des plus satisfaisants.

*—Pouvez-vous donner des détails?*

—Certainement. A Lévis, la première entrée faite à la Caisse fut un 10 sous, et le soir de la première journée $26.40 seulement étaient versées à la Caisse, et aujourd'hui elle possède un actif d'au-delà de $750,000. Elle a fait pour plus de $4,954,000 piastres d'affaires, et le mouvement des opérations va toujours augmentant. Elle a déjà des réserves se montant à $35,000.

*—Mais ailleurs, là où M. le Commandeur Desjardins ne pouvait pas suivre les affaires de près?*

—Les succès ont été tout aussi prodigieux. Partout il s'est trouvé des gens dévoués qui ont compris cette oeuvre sociale.

Nous pouvons appuyer sur un petit détail important de la Caisse Populaire de Lévis. Malgré son chiffre d'affaires de quatre millions, en dix-neuf ans, elle n'a pas perdu un seul sou dans ses transactions. C'est presque incroyable, mais c'est vrai.

Les nôtres n'ont pas été sans remarquer la fusion de deux banques, dernièrement. C'est le mouvement de la haute finance vers le monopole monétaire. Ce n'est pas désirable. Le meilleur contrepoids à opposer à ce mouvement, c'est l'organisation des Caisses Populaires.

Mais il ne faut pas songer à cette organisation avant d'en comprendre parfaitement le rouage. Les articles reproduits en page agricole tendent à cette fin. Nous les reproduisons en page agricole, car vu l'organisation du groupe français au Manitoba, nos paroisses rurales sont sûrement les centres les mieux adaptés à ce mécanisme bienfaisant.

Les nôtres doivent tendre à ce mouvement en même temps qu'à l'organisation des élévateurs coopératifs. La paroisse de Saint-Pierre a réalisé de magnifiques profits avec son élévateur coopératif de Carey; pourquoi les autres paroisses n'en feraient-elles pas autant?

Caisses Populaires et Elévateurs Coopératifs, voilà deux points très pratiques pour les nôtres. Le plus tôt nous ferons sentir notre influence dans la sphère économique, le plus tôt notre influence grandira dans les autres sphères où nous devons agir pour faire prévaloir les droits lésés et volés, mais auxquels nous ne renonçons aucunement. Apportons-y de la patience, de l'intelligence et une action constante partout où nous pouvons agir.

Quel beau travail nos sociétés locales auraient à faire! Elles se plaignent de ne pas trouver matière à leurs assemblées; c'est qu'elles ne savent pas regarder autour d'elles et ne suivent pas le mouvement intellectuel et économique.

Notre place n'est pas à la queue, mais à la tête. Nous sommes moins nombreux; la qualité doit suppléer à la quantité.

Donc au travail, soyons éveillés et debout.

## MONSIEUR OSBORNE

Monsieur Bilodeau, du *Devoir,* prend Monsieur Osborne à partie, à l'occasion de sa conférence, à Ottawa, sur l'école nationale. Avouons qu'il n'y va pas de main morte.

Monsieur Osborne, professeur de français à l'Université de Manitoba, est un excellent homme, à vues plus larges à notre égard que l'immense majorité de ses concitoyens de langue anglaise du Manitoba, mais il a le tort de s'être fait le porte-parole d'un groupe qui n'a pas inventé la largeur de vues. Nous regrettons pour lui les douches d'eau froide, mais sa thèse reçoit ce qu'elle mérite. Elle est la négation de ce que nous croyons être principes fondamentaux en éducation; elle est le contre-pied de ce qu'ont voulu les Pères de la Confédération pour le Canada tout entier; de plus, c'est un fier brandon de discorde, sûrement de trop au moment où les problèmes d'après-guerre se posent d'une manière inquiétante pour tous.

La mercuriale que sert Bilodeau à Monsieur le Professeur est de nature à le mettre sur ses gardes, si elle ne modifie pas ses idées.

Voici un passage de la conférence; ce résumé est fait par Monsieur Bilodeau:

*"Selon M. Osborne, la guerre de 1914 a éclaté comme un avertissement, presque comme un châtiment sur un ensemble de peuples, coupables de négligence et d'apathie envers leurs devoirs primordiaux; et le premier de ces devoirs était l'éducation populaire. Seule l'Allemagne avait donné à cette question l'attention qu'elle mérite et avait fait de ses instituteurs les véritables formateurs de la nation. Sans doute ils ont prêchée une doctrine mauvaise et immorale, mais ce qu'ils ont fait pour le mal, pourquoi les autres peuples ne le feraient-ils pas pour le bien? Et voilà la thèse esquissée: l'Allemagne a été forte parce qu'elle a créé dans ses écoles une atmosphère concentrée de patriotisme non pas provincial, mais national."*

Monsieur le Professeur manie un glaive à deux tranchants, et il est clair qu'il ne s'en doute pas. Sa thèse de l'école nationale est fausse, elle porte la marque authentique des idées de Winnipeg; il y a déjà trente ans que ces idées mises en pratique font du mal au Manitoba, et nous est avis qu'elles n'ont guère avancé la thèse de l'unité nationale. La division est plus profonde aujourd'hui que jamais, et le gouffre se creuse toujours davantage.

Docteur, changez de remède; celui que vous vantez ne vaut rien, et l'expérience même manitobaine prouve qu'il ne vaut rien. Il serait criminel d'en continuer l'expérience néfaste.

Monsieur Osborne a le courage de blâmer le système allemand tout en faisant de son mieux pour l'introduire au Canada. Employons le même moyen d'action, dit-il, mais faisons bien où les Allemands ont mal fait.

Le désir part d'un bon naturel, s'il n'est pas le produit de la naïveté, mais à coup sûr Monsieur le Professeur se berce et veut bercer ses auditeurs d'une illusion qui ne se réalisera pas.

Le système est faux dans sa racine même; c'est l'Etat maître d'école. L'Etat n'est pas fait pour être maître d'école, et on ne fait jamais rien avec grâce en forçant son talent. L'éducation doit former l'âme et orner l'intelligence; l'Etat existe pour faire des routes, bâtir des ponts, brasser du matériel, en un mot. Pas surprenant qu'il gâche tout en voulant se faire maître d'école.

L'Allemagne est le premier pays où l'Etat se soit emparé complètement de l'éducation. Il a formé une génération à son image brutale. Ceux qui l'imiteront n'auront pas plus de succès, quel que soit leur degré d'illusion, au moment du départ.

Monsieur Moore, dans son livre *The Clash,* a prouvé d'une manière irréfutable que l'Ontario n'a fait que copier les méthodes prussiennes en les aggravant même sur certains points à l'égard des contribuables de langue française. C'est l'arbre prussien en terre britannique. L'arbre a produit des fruits pourris en Allemagne, Monsieur Osborne le reconnait expressément. Il ne peut produire des oranges au Canada, c'est sûr.

Docteur, changez de remède; l'école *nationale!!!* est une blague; elle vient de faire un naufrage sanglant en Allemagne, où cependant elle gardait une certaine atmosphère de spiritualisme. Que réserve-t-elle au Canada, où elle a pris le plus complet caractère de matérialisme?

Quand on boit du whisky, les plus belles considérations ne peuvent pas empêcher le buveur de rouler dans le fossé. Gare au whisky éducateur abondamment servi aux générations qui poussent au Canada; le fossé n'est pas loin.

Au lieu de dépenser tant d'argent pour faire passer au creuset de l'école nationale la génération qui grandit, on aurait beaucoup plus de profit à revenir à l'idéal de l'école confessionnelle qu'avaient les Pères de la Confédération. Ils avaient, croyons-nous, plus de force intellectuelle et de véritable patriotisme canadien que les illustres quarante qui ont envoyé Monsieur Osborne en mission nationalisante.

Monsieur Osborne n'est pas allé là-bas pour des prières; nous avons même entendu mentionner le montant qu'il reçoit. C'est substantiel, vraiment! Nous n'y avons pas d'objection, car, en définitive, tout ouvrier mérite un salaire. Il serait cependant intéressant de savoir si l'argent sort des bourses individuelles, ou si notre département d'instruction y va de sa contribution. Les idées de Monsieur le Ministre actuel de l'Instruction publique au Manitoba sont connues; elles ressemblent beaucoup à celles que Monsieur Osborne développe dans ses conférences; elles ne valent pas cinq sous de l'argent public. Ceux qui peuvent faire parler Monsieur le Ministre feraient bien de lui poser une petite question.

On juge souvent d'une chanson à l'air plutôt qu'aux mots. Le public sera peut-être intéressé à l'air qu'entonnera Monsieur le Ministre de l'Instruction publique au Manitoba.

## TIMBRES D'EPARGNE

La campagne en faveur des timbres d'épargne bat son plein dans les milieux anglais du Manitoba. Il se passera cinq ou six semaines avant qu'elle ne commence dans le Manitoba français. Il est vrai qu'une réunion, tenue la semaine dernière à Saint-Boniface, et à laquelle assistait Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, a tracé les cadres de l'organisation pour le Manitoba français. Mais ce ne sont là que préliminaires. Car il est d'ores et déjà et irrémédiablement décidé que l'organisation française ne remuera même pas le petit doigt tant qu'elle n'aura pas en sa possession le timbre d'épargne français promis par le ministre des finances. Ce n'est pas cependant une raison de s'abstenir de souligner une fois de plus le mérite des timbres d'épargne. Contentons-nous, pour aujourd'hui, d'appuyer sur la grande leçon d'économie qu'il constituera.

Un fait indéniable, patent, qui crève les yeux, c'est que nous sommes un peuple de "gaspilleux". Notre génération, — plus encore celle qui monte, — a été élevée à l'école du gaspillage. Il y a longtemps que nous avons perdu la notion exacte de la valeur de l'argent. Rien ne le démontre mieux que le dédain dans lequel nous tenons le sou, le bon vieux sou que nos pères gardaient au fond d'un solide bas de laine et dont lentement, mais sûrement, ils édifiaient leur petite fortune. Eh bien! nous devons réapprendre si nous voulons acquérir l'armature économique nécessaire à notre vie nationale. Et rien ne nous enseignera mieux la leçon d'économie dont nous avons tant besoin que le timbre d'épargne. C'est l'économie en petit, mais il n'y a que celle-là qui compte en définitive. Et nous nous demandons si économiser peut vouloir dire autre chose que l'économie des petites choses. Toutes les grandes fortunes, surtout les fortunes nationales, sont la résultante de l'économie nationale, de la petite économie nationale. Voyez la France, voyez la Belgique.

Assurément, notre génération ne profitera qu'à demi de cette leçon d'économie, car elle a déjà parcouru la moitié de sa course. Mais il y a la génération qui monte. C'est celle-là qui compte, c'est celle-là qu'il faut initier, entrainer à l'économie. Elle en a un besoin d'autant plus pressant qu'elle a été élevée dans le plus effronté, dans le plus déprimant gaspillage. Elle ignore de stupéfiante façon la valeur de l'argent. Elle en a trop eu et trop aisément. C'est un mal, un grand mal, auquel il importe de remédier et de remédier immédiatement. Nous y parviendrons par l'économie au moyen du timbre d'épargne. Enseignez à vos enfants à convertir en timbres d'épargnes ces petites sommes qu'ils gaspillent en cigarettes, bonbons, en excursions, au théâtre, au cinéma, de cent autres façons. Vous ne tarderez pas et eux aussi ne tarderont pas à constater que toutes ces petites sommes, en soi presque insignifiantes, constituent en définitive un assez joli magot. Alors la leçon d'économie aura pénétré dans le cerveau de vos petits et se sera certes imposée.

Economisons, — mais économisons en achetant des timbres français. Il n'y en a pas encore de disponibles. Patientez, vous en aurez.

### *SOUVERAINETE DU SAINT-SIEGE GARANTIE PAR LA SOCIETE DES NATIONS*

Mgr l'Evêque de Verdun, dans une lettre à S. E. le cardinal archevêque de Lyon, pose le principe de la souveraine indépendance du Chef suprême de l'Eglise, telle que pourrait la garantir la future Société des Nations.

"...Il est une question, écrit-il, qui préoccupe depuis cinquante ans l'Eglise et le monde catholique, dont tous nos coeurs souffrent avec celui du Vicaire du Christ, question dont la solution, qu'il était téméraire jusqu'à cette heure d'envisager, semble s'offrir d'elle-même à l'étude des diplomates et à l'action du Saint-Siège; c'est le Pouvoir temporel du Pape, la situation anormale de Captif du Vatican, de Roi détrôné, de Victime d'une usurpation qui restera, dans l'histoire comme un sacrilège abus de la force contre le droit. Combien il serait désirable d'y voir mettre un terme, d'une manière ou de l'autre. Ne croyez-vous pas, Eminence, que le moment serait propice pour trancher le différend et, sans rien sacrifier des principes, proposer des compensations, garantir au Chef de l'Eglise l'indépendance à laquelle Il a droit, et Lui faire reconnaître par toutes les nations du monde une souveraineté temporelle qui assurerait le libre exercice de son magistère et de ses relations avec tous les pays et avec toutes les parties de l'univers catholique?

Ne pourrait-on pas obtenir de la part de l'Italie et de toutes les puissances, qu'une portion de territoire fût abandonnée au Pape qui y exercerait une principauté absolue? A mon humble avis, ce territoire devrait comprendre le Vatican, la Basilique et la place de Saint-Pierre avec toutes ses dépendances, une langue de terre aboutissant de là à la ville d'Ostie qui, avec son port, appartiendrait au Saint-Siège. Ainsi le Pape aurait une voie d'accès à la mer, une petite flotte à Lui qui lui permettrait de sortir de Rome sans emprunter des voies étrangères; de naviguer sur toutes les mers et d'aborder à tous les rivages. J'ignore, bien entendu, toutes les difficultés d'application que pourrait avoir un pareil projet; mais l'idée me parait et a paru à plus d'un si belle, si séduisante même, que j'ai pris la liberté de vous la soumettre. Cette Principauté qui aurait ses limites territoriales et urbaines bien déterminées, compterait probablement une population d'une vingtaine de mille âmes qui vivrait sous le joug suave du Saint-Père, composerait le prolongement de sa cour pontificale et au sein de laquelle se recruteraient facilement tous les employés subalternes et serviteurs du Vatican. Ce Royaume aux étroites limites, mais qui serait ouvert largement du côté des mers, ne porterait nul ombrage. Le Pape resterait l'évêque de Rome, ayant libre circulation dans la ville, libre entrée dans les églises, et pourrait être reconnu par le roi d'Italie et par tous les Gouvernements du monde comme un véritable souverain, et traité avec les honneurs dus à son rang..."

### *NOS CALENDRIERS*

*Nous avons expédié aux curés de nos paroisses des lots de calendriers de la* Liberté. *Nous les prions de bien vouloir les distribuer à leurs paroissiens. Ce sera une excellente réclame en faveur de notre journal, dont ils sont tous des amis. A l'avance nous leur disons le plus sincère merci.*

### *LE GENRAL PAU*

Dans une quinzaine Winnipeg aura l'honneur de recevoir l'illustre général Pau. Il vient de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Le programme de la réception n'est pas encore tracé. C'est pourquoi nous ne pouvons aujourd'hui qu'annoncer la venue de ce grand soldat. Mardi prochain, nous pourrons donner le programme de la réception.

### *"LE CROISE"*

Page de titre: Le *Croisé,* volume IX (1919). — Publicité du "Ralliement Catholique et français en Amérique": — Ralliement catholique. — Le Pape et les revendications canadiennes-françaises. — Au service des intérêts français. — Pour préparer le règne. — Association du règne social du Sacré-Coeur de Jésus (statuts). — Bibliographie. — La voix du Pape. — La franc-maçonnerie au Canada. — Informations anti-maçonniques. — La franc-maçonnerie. — L'avis de nos correspondants.

Prix de l'abonnement au *Croisé*: personnel, $1.00 par an; collectif: 4 numéros, ou plus, à la même adresse, 50 sous chacun. Adresse postale: No 126, Casier, Québec.

### *BULLETIN DE L'UNION PANAMERICAINE*

*Organe officiel de l'Union des Républiqeus américaines. — Edition de luxe: nombreuses gravures. — Sommaire du numéro de janvier 1919.*

1. Au pays du café. — 2. Les parcs nationaux des Etats-Unis. — 3. Les vieilles églises d'Espagne. — 4. L'élevage des chèvres en Amérique. — 5. Les sculpteurs américains. — 6. Les livres. — 7. A travers l'Amérique.

Abonnement: 75 sous par année. Envoi franco d'un numéro spécimen. *Union Panaméricaine,* Washington, D. C., Etats-Unis

# LE COIN DES DAMES

*JUSQU'À présent nos poètes et nos écrivains canadiens-français ont chanté et chantent encore à l'envie, tous de façon charmante, les us et coutumes de notre pays, ses gloires, ses beautés pittoresques, ses hauts clochers, ses forêts, ses montagnes, son fleuve géant et magnifique aux rives enchanteresses, ses rochers abrupts. Et qu'ajouter aux rives enchanteresdant, le bien-être de ses riantes campagnes, et le bonheur des bons "habitants" qui y vivent tranquillement de l'air vivifiant qu'ils respirent. Ces plumes délicates, trempées aux sources du patriotisme le plus pur, ont écrit, dis-je, en caractères énergiques chaque menu détail de la vie saine de nos campagnes afin qu'en nos coeurs demeurent gravées les vieilles traditions de chez nous, et que nos moeurs en gardent toujours l'empreinte.*

*Mais nous devons féliciter Mr. Edmond Massicotte d'avoir consacré son talent d'artiste à nous représenter quelques-unes de ces scènes prises sur le vif, au moyen d'un crayon aussi habile que réaliste. J'ai vu six de ces tableaux qui m'ont ravie. Aussi, faut-il dire que ces petites "Canayennes" d'en bas ont de ces enthousiasmes!!!*

*Voici "La Visite de la Quête de l'Enfant Jésus": Un vieux prêtre vient d'arriver, conduit par son marguillier qui reste debout, la tête inclinée, tandis que les membres de la famille — qui compte bien trois générations — sont agenouillés pour recevoir la bénédiction de M. le Curé. Pour cette grande visite, la maison a subi l'épreuve de la lessive, du balai et de l'époussette. Les "catalognes" sont nettes et bien étirées sur le plancher noueux. Au mur sont suspendus portraits de famille, calendrier, un motto: "Aimez bien vos parents", travaillé sur canevas, puis une petite étagère qui fait le coin. L'ameublement est des plus simples, des chaises cannées, une table recouverte d'un tapis qui va jusqu'à terre, supportant un album des temps anciens aux photographies d'ancêtres, et un globe qui protège contre la poussière quelque couronne de cire ou autre souvenir. Des rideaux de mousseline à mi-hauteur des fenêtres laissent pénétrer les rayons de soleil qui font croître les géraniums dont les tiges et le feuillage se projettent sur les vitres. C'est beau dans sa simplicité. Il est à remarquer que cette quête de l'Enfant Jésus concordant avec la visite du Curé de la paroisse est non seulement en usage dans nos campagnes, mais elle l'est aussi dans nos petites et grandes villes de Québec. Le décor seul change...*

*"Le Réveillon de Noël" nous montre, groupée autour de la grande table, la famille un peu affamée par l'heure et la longue route qu'elle a peut-être dû parcourir pour assister à la Messe de Minuit. La lampe à pétrole éclaire les joyeux convives qui semblent protégés par le Sacré-Coeur dont on voit l'image au mur. On sent que c'est vraiment fête dans cet humble intérieur. Et, comme l'hospitalité proverbiale des gens de la campagne est bien marquée par cet empressement avec lequel est accueilli le nouvel arrivant! Rien ne manque au tableau, pas même l'Almanach du peuple... et le gros chat qui fait le dos rond et demande sa part du festin.*

*"Une veillée d'autrefois" nous donne presque envie d'en être. On s'amuse ferme dans la grande salle qui favorise la sauterie. L'attitude et le pas des danseurs caractérisent, je suppose, la "gigue simple"... Les couples qui se reposent ont l'air de se conter fleurette... Le "violoneux", assis sur un coin de la table, a naturellement un pied à terre pour "accorder"... Une petite bonne femme, debout, se tient droite, regarde les mains derrière le dos, intéressée. L'étiquette fait un peu défaut, mais les figures, d'une franche bonhommie, respire un bonheur sain et enviable.*

*Je passe à "Une Epluchette de Blé d'Inde" qui m'a bien amusée. La pièce est à moitié remplie d'épis, et tout autour sont rassemblés garçons et filles. Les premiers, dit-on, sont à la recherche d'un épi rouge qui leur donne le droit — vais-je le dire? — d'embrasser l'une des filles qui sont là... Or ici, la découverte a eu lieu, mais la jeune fille choisie ne l'entend pas ainsi, et les autres rient à ses dépens.... Il paraît que si, dans tout cet amas d'épis de blé, il ne s'en trouve pas de rouge, on ne se fait pas scrupule d'en passer à la teinture!... L'amie qui m'a mise au courant de ces détails dit que c'est le cas, ayant assisté à une de ces corvées... Voyez-vous ça?...*

*"Le Mardi Gras à la campagne" et "Les Sucres" sont aussi dignes d'éloges, mais je m'arrête, prise de la crainte, tout à coup, de ne pas rencontrer chez mes lectrices l'enthousiasme soulevé en moi à la vue de ces scènes pittoresques de "chez nous". Il est à souhaiter que ces tableaux, tout comme les livres qui parlent au coeur du Canadien-français, pénètrent aussi dans nos milieux et qu'ils atteignent le but visé par l'auteur.*

*JACQUELINE des ERABLES.*

*3 février 1919.*

## MARCOUSSI

Louis Veuillot allait parfois réparer ses forces sur le bord de la mer.

Au Pouliguen, il avait fait connaissance d'un miséreux répondant au nom de Marcoussi. C'était un pauvre hère, qui ne se lavait qu'aux années bissextiles. L'écrivain s'intéressait à sa pauvreté et lui faisait l'aumône.

Voici la charmante lettre, vraiment chrétienne et charitable, que Louis Veuillot écrivait à sa soeur, le 13 septembre, 1872, au sujet de Marcoussi:

* * *

"J'ai donc revu Marcoussi. Mauvaise rencontre.

Il a un paletot boutonné par une ficelle autour du corps, et, sous ce paletot, un pantalon qui laisse trop voir sa peau boucanée. Cela l'enveloppe comme ces cloisons dont on enferme les murs à démolir. De vieux sabots aux pieds, sur la tête un chapeau qui n'est vraiment pas fait pour aller dans le monde, car il est impossible de l'ôter sans qu'il en tombe quelques morceaux. La chemise et les bas sont supprimés totalement, depuis bien des années. Pour un costume d'été, cela passe encore, mais, pour l'hiver, c'est aussi léger que peu décent.

Ajoute que le pauvre diable est aux trois quarts aveugle et presque tout à fait sourd. Ajoute qu'il a perdu son si bon chien, qui se jetait à l'eau sans marchander, sitôt que son maître avait tiré sur une lubine. Ce digne chien ne considérait jamais le danger et ne s'inquiétait pas de la difficulté d'atterrir. Son maître était là pour l'aider, il le savait, et à eux deux, ils finissaient par avoir la lubine, en sorte qu'on vivait quelquefois. Mais le chien est mort et le maître manque tous les jours une belle lubine, tantôt quoiqu'il tire, tantôt parce qu'il ne tire pas, craignant de perdre sa poudre.

Ah! quel chien! Ah! quel maître inconsolable de son chien. Et il est si malheureux et si en guenilles que, cette année, il a bien fait ses Pâques, "mais pas tout à fait", parce qu'il n'ose pas dans le costume qu'il a.

Tu me vois venir, ma soeur! Je suis venu. J'ai demandé à Marcoussi si ça lui ferait plaisir d'avoir une chemise.

— Pour sûr!
— Et un chapeau?
— Ca me rendrait service.
— Et un paletot?
— Dame!..
— Et une culotte?

Il s'illumina.

Alors, j'ajoute une cravate, et je t'offre Marcoussi requinqué, qui ne voit plus ce qui pourrait l'empêcher de faire ses Pâques...

Ta lettre que je reçois à l'instant m'apprend que tu n'as plus rien. Bravo! Alors prends ma grosse veste à longs poils ou ma couverture de pieds idem, et mets l'un ou l'autre, ou l'un et l'autre à la poste. C'est Marcoussi qui fera bien là-dedans! Et je lui donnerai une tabatière que l'on m'a donnée à Solesmes, avec un demi-litre de tabac pour son hiver.

Quand le ballot arrive, Marcoussi en devient tout bête. Je crains qu'il ne se marie. Je ne sais pas s'il pourra porter la veste. Je croyais en avoir une moins neuve, moins lourde et moins magnifique; mais, faute de pire, celle-ci fera l'affaire, et l'on peut bien une fois se risquer à donner à Jésus-Christ ce que l'on a de plus beau.

Jésus-Christ, Marcoussi!... Et pourtant, c'est vrai...

*Louis Veuillot.*



## L'UNION CANADIENNE

Une conférence par Son Honneur le Juge Prud'homme! On ne pouvait en attendre qu'un brillant succès. Et, de fait, un auditoire nombreux était réuni, dès 8 heures, dans la salle académique de l'école Provencher.

Le sujet choisi par le conférencier, "Le symbolisme des chansons canadiennes", est de ceux que l'on entend rarement traiter, à cause des difficultés qu'il présente et qu'on craint de ne pouvoir surmonter. L'honorable juge a étudié ce sujet de la bonne façon, et les applaudissements qui ont accueilli les beaux passages (et ils l'étaient tous), montrent que l'auditoire a non seulement bien compris le texte, mais qu'il l'a vivement goûté.

Le but poursuivi par le conférencier, dans cette causerie, est de raviver en nous le sens et l'amour de la tradition dont il importe, plus que jamais, que nous fixions les traits saillants dans les productions artistiques. Nous avons dans nos chansons un patrimoine précieux que nous devons conserver et embellir.

Nos chansons populaires sont presque toutes le résultat d'un événement historique important, et elles sont l'évocation tour à tour naïve, enjouée ou mélancolique de quelque drame ancien. En cela, du reste, elles sont la continuation de la coutume humaine qui consiste à donner une expression mélodique à certains sentiments plus nobles et plus forts. Adam, se réveillant du sommeil pendant lequel Dieu a tiré de son être la compagne de sa vie, il poussе un cri de joie et d'admiration, qui n'est autre chose qu'un chant de reconnaissance au Seigneur.

Tous les peuples de l'antiquité ont reconnu dans le chant un stimulant aux actions d'éclat, de même que l'apaisement de douleurs tenaces. Chez les Israëlites, la prière trouve, dans la musique vocale et instrumentale, l'une de ses plus admirables expressions. Pour stigmatiser l'abaissement des méchants, le Saint Roi David dit que leur gorge est muette, "*Non clamabant in gutture suo*". Les Athéniens, les Romains et tous les peuples de l'antiquité trouvent dans la musique un regain de bravoure.

Le christianisme fait taire certains chants d'énergie guerrière et il suscite les mélodies du culte qui donnent aux moeurs plus de douceur et transforment les notions du chant.

La catholique France émerge du Moyen-Age avec un héritage de chants populaires qu'elle nous transmettra bientôt et sur lesquels nous calquerons les chansons inspirées par certains épisodes de notre vie nationale.

La valeur littéraire est parfois nulle, la forme en est même souvent défectueuse, comme dans "Malbrough s'en va-t-en guerre", mais d'avoir si souvent résonné sur les lèvres des aïeux leur donne ce charme pénétrant qui va au coeur et qui, tour à tour, provoque le rire ou les larmes.

L'honorable Juge analyse alors quelques-uns de nos chants les plus connus, tels que que "La Guignolée", le "Moulin banal", le "Beau Dunois", les chansons de Botrel qui ne sont pas nôtres par l'origine mais que nous avons adoptés avec empressement, à cause de leur conformité avec nos états d'âme.

Nous croyons généralement, mais à tort, que nos chansons furent composées pour le stérile plaisir de donner des bouts-rimés à fredonner au peuple. Au contraire; ces compositions furent toujours inspirées par quelque fort sentiment d'honneur et de patriotisme. Ainsi en est-il de "la Belle Françoise" dont l'origine remonte à 1650, lors de la création des milices canadiennes, mises en oeuvre contre les Iroquois. Le lyrisme contenu et suave est des plus beaux et des plus enthousiasmants.

L'honorable juge repasse ensuite nos chansons les plus connues et en extrait des citations pleines de sens. Puis il arrive à nos chansons purement régionales, composées par Pierre Falcon, en 1817, par le Père Blain et par le R. P. Lecompte. S.J., en 1903.

Après une étude de "O Carillon", de Crémazie, et de "O Canada", le conférencier termine par un appel en faveur de ces oeuvres populaires où s'exprime l'âme de la race.

M. le curé Jubinville remercia, en termes justes et choisis, l'honorable Juge Prud'homme, et engagea l'auditoire à ne pas mépriser nos chansons canadiennes au profit de cette musique populaire d'importation américaine, éminemment destructive de notre mentalité.

M. le Docteur Laurendeau, du Comité littéraire de l'Union Canadienne, présidait cette réunion. Il remercia l'auditoire et annonca le prochain conférencier, M. Louis-Philippe Gagnon, dont le sujet est "L'étude de l'histoire, source de patriotisme", et qui sera traité prochainement.

* * *

Le choeur de l'Union, sous le bâton, de M. Henri Bourgeault, fit merveille, dans l'exécution de "France! France" d'Ambroise Thomas, ainsi que les "Chants canadiens", d'Ernest Gagnon.

Nos remerciements admiratifs à M. Jean-Charles d'Auteuil pour les deux déclamations qu'il a si bien rendues: "Enragé!" et "l'Eglise de la Madeleine..." Le succès de rire fut complet.









## FEU M. L.-N. BETOURNAY

M. Louis-Napoléon Bétournay est décédé jeudi après-midi, à sa résidence, 121 rue Dumoulin, Saint-Boniface. Il était gravement malade depuis plusieurs mois, souffrant d'un cancer à la gorge. Il n'avait que 56 ans. Depuis 36 ans, il était greffier de la Cour de Comté. Fils du juge Bétournay, il avait épousé Mlle Elmire Cyr, soeur de M. J.-E. Cyr, ancien député de Provencher, M. M. Cyr, employé au postes, de Mme Joseph Senez. Son épouse l'avait précédé au tombeau il y a sept ans.

M. Bétournay avait joue un rôle important dans la ville de Saint-Boniface, dont il était un des anciens. Il en avait été le maire après en avoir été longtemps échevin. Il fut Chef Ranger des Forestiers Catholiques et président de la Saint-Vincent de Paul. Partout il laissa le souvenir d'un gentilhomme.

Il laisse pour pleurer sa perte: sa mère, Mme Bétournay, et quatre enfants: la Rév. Soeur Marie-Reginald, de l'Académie Sainte-Marie de Winnipeg, Madame A. Manny, de Saint-Boniface, M. L.-E. Bétournay, avocat, M. Georges Bétournay; deux soeurs, Mmes A.-C. Auger et A. Prendergast; un frère, M. Arthur Bétournay.

Les funérailles de M. L.-N. Bétournay ont eu lieu samedi matin à la cathédrale de Saint-Boniface, au milieu d'un grand concours d'amis venus rendre un dernier hommage au regretté défunt. Le corps fut reçu par M. le curé de la cathédrale. Le service fut chanté par M. l'abbé Senez, assisté comme diacre et sous-diacre par MM. les abbés Caron et Brodeur. Au choeur nous remarquions Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, Mgr Dugas, les RR. PP. Féré, S.J., Bisson, S.J., Blais, O.M.I., MM. les abbés Sabourin, supérieur du Petit Séminaire, Primeau et Prince.

Le deuil était conduit par M. A. Bétournay, son frère, M. A. Manny, son gendre, MM. Albert Auger, Arthur, Emile et Etienne Prendergast, etc. Les porteurs furent: M. le juge Prendergast, M. le juge Prud'homme et M. le juge Myers, le shérif Inkster, M. Ernest Levêque et M. Joseph Dumouchel. L'inhumation a eu lieu dans le terrain familial, près de la cathédrale.

Le drapeau flottait à mi-mat sur l'Hôtel-de-Ville. M. Bétournay avait autrefois été échevin et maire de Saint-Boniface.

A la famille Bétournay si douloureusement atteinte par ce deuil, la *Liberté* offre l'expression de sa plus profonde sympathie.

* * *

Le juge Myers a fait de feu M. L.-N. Bétournay un éloquent éloge, à la fin de la séance de la Cour de Comté. Il rappela qu'il avait été durant 36 ans un fonctionnaire de la Cour. Il fut en constantes relations avec lui, et toujours trouva en M. Bétournay un fonctionnaire courtois, diligent et d'un caractère exemplaire. Tous ceux qui ont eu le plaisir de le connaître ne pourront que profondément regretter qu'il soit si prématurément disparu. Le juge Myers croit de son devoir de rendre publiquement hommage aux qualités remarquables de ce haut fonctionnaire et de témoigner hautement des services qu'il a rendus à la province dans le poste important qu'il occupait. En terminant le juge offrit ses sympathies à Mme Bétournay, mère du défunt, et à tous les membres de sa famille. MM. S.-Hart Green et Ward Hollands, avocats, qui se trouvaient à ce moment à la Cour, se joignirent au juge Myers pour exprimer leurs sympathies à la famille du défunt.

## LES ALLEMANDS VEULENT GARDER LEURS COLONIES

*Mathias Erzberger proteste contre la décision de la conférence de la paix de ne pas remettre à l'Allemagne son domaine colonial.*

Bâle, 3. — Parlant, aujourd'hui, à Berlin, devant la société coloniale, Mathias Erzberger, un des commissaires de l'armistice allemand, a protesté contre l'enlèvement de ses colonies à l'Allemagne, d'après une dépêche reçue ici de la capitale allemande.

Voici les paroles qu'on lui attribue: "Si nous n'avons plus de troupes ni d'armes, nous avons nos droits. Les Alliés ont accepté les 14 points de M. Wilson, tout comme l'Allemagne. M. Wilson demande un réglement large et impartial de toutes les questions coloniales, mais les Alliés cherchent à imposer la volonté des nations les plus fortes sans tenir compte des droits de l'Allemagne.

"Priver l'Allemagne de toutes ses colonies ce serait semer dans la ligue des nations un germe mortel, même avant que cette ligue soit née. Nous constatons qu'il a été proposé d'internationaliser les colonies allemandes sous l'administration de la ligue des nations; nous devons repousser catégoriquement une telle proposition, ou réclamer le même traitement pour les colonies de tous les autres pouvoirs. Le programme du président Wilson donne à l'Allemagne un droit inviolable à ses territoires coloniaux."

Un fermier peut faire oeuvre de patriotisme tout en augmentant ses revenus, en améliorant bestiaux de ses troupeaux. et en augmentant le nombre de

# Pour Lire au Foyer le Dimanche

*DIMANCHE DE LA SEPTUAGESIME*

(S. Matth., XX, 1-16)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Le royaume du ciel est semblable à un père de famille qui sortit de grand matin afin de louer des ouvriers pour sa vigne. Après être convenu avec eux d'un denier pour leur journée, il les envoya à sa vigne. Etant sorti vers la troisième heure, il en vit d'autres qui étaient oisifs sur la place publique, et il leur dit: Vous aussi, allez à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera raisonnable, et ils y allèrent. Il sortit encore vers la sixième et vers la neuvième, et fit la même chose. Enfin il sortit vers la onzième heure, et en ayant trouvé d'autres, il leur dit: Pourquoi vous tenez-vous ici tout le jour dans l'oisiveté? C'est, lui répondirent-ils, parce que personne ne nous a loués. Et il leur dit: Et vous aussi, allez à ma vigne. A la fin du jour, le maître de la vigne dit à son intendant: Appelez les ouvriers et payez-les en commençant par les derniers et en finissant par les premiers. Ceux donc qui étaient venus vers la onzième heure, s'étant approchés, reçurent chacun un denier. Ceux qui avaient été loués les premiers, venant à leur tour, s'attendaient à recevoir davantage, mais ils ne reçurent tous qu'un denier; et, en le recevant, ils murmuraient contre le père de famille. Ces derniers, disaient-ils, n'ont travaillé qu'une heure, et vous leur avez donné autant qu'à nous, qui avons porté le poids du jour et de la chaleur. Mais il répondit à l'un d'eux: Mon ami, je ne vous fais point de tort; n'êtes-vous pas convenu avec moi d'un denier? Prenez ce qui vous appartient et retirez-vous: je veux donner à ce dernier autant qu'à vous. Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux? Faut-il que votre oeil soit mauvais parce que je suis bon? C'est ainsi que les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers, car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

## Apologétique

*QUAND ON EST MORT, TOUT N'EST PAS MORT*

Octave devait revenir me voir. Mais une événement douloureux s'était produit dans sa famille, sa mère lui avait été ravie. Et il venait cette fois, non plus pour discuter, mais pour épancher sa douleur. Je pleurai avec lui comme le fait le prêtre qui se doit aux âmes pour être leur consolateur.

Nous rappelâmes des circonstances douloureuses de l'agonie dont nous avions été témoins.

Je ne voulais pas entamer de discussion. Mais comment ne pas parler d'immortalité, d'espérance, et comment ne pas dire à ce jeune homme la douce vérité des chrétiens: Ta mère, si tu veux être croyant comme elle, tu la reverras un jour.

Octave n'était plus le jeune raisonneur de la semaine passée.

Il me dit:

— Ah! Monsieur le curé: je sens que je perds la foi dans mes lectures profanes. Je voudrais bien croire à l'immortalité, mon coeur me dit que ma mère vit encore là-haut, qu'elle n'a fait que se séparer de nous. Mais vraiment, n'est-ce point là *la vieille chanson destinée à bercer l'humanité?* Mon coeur y croit, mais ma raison voudrait en être sûre.

*Un esprit ne meurt pas.*

— Mon fils, c'est bien simple, repris-je; un esprit ne meurt pas.

Et ton âme est un esprit, je te l'ai prouvé.

La mort, c'est la séparation de l'âme et du corps; l'âme absente, les parties du corps se désagrègent. L'âme, esprit, a sa vie propre, Elle ne peut se désagréger comme la matière.

Les éléments du corps désagrégé ne sont pas détruits. C'est un principe admis par les savants: rien ne se perd dans la nature. Le bois brûlé par le feu devient cendre, la cendre mêlée à la terre devient la nourriture des plantes. L'élément qui était dans le bois se retrouve toujours quelque part. Ainsi est-il des éléments du corps. Ils ne sont pas détruits, ils deviennent cendre et poussière. Comment l'âme serait-elle détruite, si la matière elle-même est conservée.

— Oui, je comprends cela. Elle ne peut se décomposer parce qu'elle n'a pas de parties distinctes comme le corps et Dieu ne la détruit pas. C'est clair.

*Le sentiment intime de l'homme*

— Nous soupirons tous vers l'au-delà, d'où cette secrète envie de nous survivre à nous-mêmes. Le guerrier rêve de la gloire, le savant veut laisser un nom illustre. Le villageois voudrait se survivre dans le coeur de ses enfants. Il voudrait pouvoir attacher son nom au bâtiment qu'il achève, à l'arbre qu'il a planté, au terrain ingrat qu'il a su rendre fertile.

Pourquoi cela, si l'homme n'avait pas en lui-même le besoin d'une vie sans fin?

*Le besoin du bonheur*

L'homme désire le bonheur, et rien en ce monde ne le satisfait. Il n'est jamais content. S'il s'élève aux honneurs, il veut monter plus haut; s'il amasse, il veut gagner davantage.

Octave, as-tu rencontré l'homme pleinement heureux?

Tu as vu le deuil, les larmes, même parmi les grands de ce monde, où est le bonheur parfait?

Salomon, au comble de la richesse et de la gloire, déclare que tout est vanité.

Alexandre a conquis le monde. Et on le vit pleurer.

Ce bonheur est dans une autre vie, dans la vie qui ne craint plus la mort.

Si ce désir ne doit pas être satisfait, pourquoi Dieu l'a-t-il mis en nous?

*Le témoignage du genre humain*

C'est le témoignage de tous les peuples. Partout et toujours ils ont cru à l'immortalité.

Très curieuse est la doctrine des Egyptiens. Après la mort, le *double* ou âme descendait aux enfers, pour revenir plus tard rendre la vie au corps: d'où le soin avec lequel on embaumait et conservait les momies. Rien de curieux comme le jugement ou pèsement de l'âme. Le coeur du défunt était placé sur une balance que tenaient Horus et Anubis, juges suprêmes, entourés de quarante-deux assesseurs. Si l'homme était trouvé juste, il entrait, après de longues épreuves, dans le Plérôme ou lieu du bonheur sans fin.

Chez les Grecs et chez les Romains, les justes vont aux Champs-Elysées, les coupables au noir Tartare. Nos pères, les Gaulois, plus féroces, rêvent un Paradis de combats, où les vainqueurs boivent le sang dans le crâne de leurs ennemis.

Les cérémonies funèbres rappelaient toujours la croyance à l'immortalité. Chez les Romains, on mettait dans la bouche du mourant une pièce de monnaie, pour que l'âme puisse payer son voyage dans l'autre monde. Dans certaines contrées, on apportait des aliments sur le tombeau, afin que l'âme puisse se nourrir. On immolait les chevaux, les esclaves, la femme du défunt, afin qu'il pût retrouver tout cela dans l'autre vie.

"C'est ici, dit Châteaubriand, que la nature humaine se montre supérieure au reste de la création, et nous apparaît dans ses hautes destinées. La bête connait-elle le cercueil et s'inquiète-t-elle de ses cendres? Que lui font les ossements de son père, ou plutôt, sait-elle qui est son père, après que les besoins de l'enfance sont passés? Parmi tous les êtres créés, l'homme seul recueille la cendre de son semblable et lui porte un respect religieux. D'où vient la puissante idée que nous avons du trépas?... Tous sont également persuadés que la mort n'est qu'une transfiguration glorieuse."

*L'immortalité, c'est le cri de la justice*

Il faut qu'il y ait une justice, puisqu'il y a un Dieu.

Dieu ne saurait voir du même oeil le bon et le méchant, le parricide et l'enfant soumis, l'ouvrier honnête et le juif usurier?

Or, qu'arrive-t-il le plus souvent? On voit le méchant triompher et le juste souffrir. La vertu est méconnue, le vice est honoré.

Cela est si vrai, qu'on entend souvent des plaintes comme celles-ci: A quoi bon être honnête, si Dieu nous laisse tant souffrir?

Dieu permet la souffrance, parce qu'il y a une autre vie dans laquelle chacun reçoit selon ses oeuvres. L'équilibre est rétabli.

Les souffrances de cette vie sont des épreuves qui sanctifient, ce sont des combats qui mènent à la gloire, des avertissements du ciel qui nous maintiennent dans le devoir. Dieu veut que ceux qui souffrent prennent courage, les épreuves ne sont rien en comparaison du bonheur éternel.

Mais tout cela ne serait pas vrai, il n'y aurait pas de justice, si l'âme mourait avec le corps.

C'est l'enseignement de l'Ecriture qu'il faut méditer: "J'ai vu sous le soleil, l'impiété au lieu du jugement et l'iniquité au lieu de la justice, et j'ai dit dans mon coeur: Dieu jugera le juste et l'injuste, et alors, ce sera le temps du rétablissement de toutes choses."

Mon cher Octave, ta mère était une pieuse chrétienne, qui a beaucoup souffert. Est-ce que tu ne comprends pas qu'elle a là-haut une belle récompense?

— Oh! Monsieur le curé, j'en ai la douce espérance. Elle était si bonne, ma mère.

Mais ne pourrait-on pas dire que la paix de la conscience suffit au bonheur?

*La paix de la conscience*

— Non, mon cher enfant, sans doute elle est la condition indispensable du bonheur, mais elle ne suffit pas. Quand, tout jeune, tu souffrais, atteint par la maladie, ta mère n'était pas heureuse et cependant elle avait la conscience en paix, mais tu souffrais.

Il faut au bonheur l'absence de toute peine, de toute épreuve. Et encore une fois, où cela se rencontre-t-il sur la terre?

Il y a donc une autre vie. L'âme spirituelle ne peut mourir.

*L'impunité des méchants*

— Crois-tu à l'enfer? demandaient à un prêtre les juges révolutionnaires de Lyon.— Eh! comment, répondit-il, pourrais-je en douter en vous voyant et en considérant ce qui se passe? J'aurais été incrédule que je serais devenu croyant. Rien ne prouve mieux, en effet, l'existence d'une autre vie que l'impunité dont les méchants jouissent dans celle-ci.

*L'hosanna du lépreux*

Un prince espagnol, qui s'était égaré à la chasse, se trouvait seul dans les profondeurs d'une fraiche et sombre forêt. Tout à coup, son attention est attirée par la douce mélodie d'une voix humaine: Il dirige ses pas du côté d'où vient cette voix qui le ravit; et, à mesure qu'il approche, ces sons se font entendre aussi éclatants qu'harmonieux. Enfin, il distingue à travers le feuillage une forme d'homme à demi couché au pied d'un arbre. Le prince s'avance encore plus près de cet homme qui ne l'entend pas et qui chante toujours; mais quelle surprise mêlée d'horreur quand il voit un malheureux couvert de lèpre et d'ulcères, dont la chair tombe en lambeaux! Le prince s'écrie:

— Eh quoi! c'est vous qui faites ainsi retentir cette forêt de vos accents merveilleux!... Comment pouvez-vous chanter dans un état si misérable?

— Et comment ne chanterais-je pas? comment ne me réjouirais-je pas, répond le lépreux, en voyant s'écrouler chaque jour un peu de cette prison de boue qui retient mon âme captive! Ah! je le prévois avec transport, bientôt elle sera libre; elle prendra alors son vol et continuera dans sa patrie, avec l'heureuse armée de tous les martyrs du Christ, un immortel *hosanna!*

*Conclusion*

Oh! vous qui pleurez sur vos chers morts, pensez que vous les retrouverez un jour dans une vie meilleure. Non; tout ne finit pas à la tombe.

Le Christ Sauveur a dit cette douce parole: Bienheureux ceux qui pleurent parce qu'ils seront consolés. Bienheureux ceux qui ont le coeur pur parce qu'ils verront Dieu.

Nous avons les promesses de la vie éternelle. Nous savons qu'un monde meilleur nous attend, voilà pourquoi nous sommes forts et courageux dans l'épreuve, consolés et heureux dans nos tribulations.

Quel crime commettent ceux qui enlèvent par leurs enseignements pervers la joie de l'espérance aux pauvres qui souffrent!

Oui, mon cher enfant, tu reverras la pieuse mère que tu pleures. Du haut du ciel, elle veille sur toi. Vis désormais en chrétien et tu la reverras.

Octave avait les yeux humides. Je l'embrassai tendrement. Il me quitta en me remerciant.

Depuis lors, il est redevenu meilleur, le malheur l'a mûri. Il comprend qu'il a une âme et qu'un esprit ne peut mourir. Il sera chrétien.













Feuilleton de la Liberté No 13

## LES DEUX MAINS

Par

Pierre l'Ermite

— Si simples pourtant!... C'est comme si je trempais mes mains dans un parfum très précieux, alors mes doigts ne peuvent plus faire un mouvement sans me rappeler la chose suave dont ils furent imprégnés. Parfois, dans les champs, je froisse une fleur que je n'ai pas cherchée, et le parfum de cette fleur me suit doucement toute la journée... Adrienne, je ne l'ai pas cherchée... Mais dès que je l'ai rencontrée, j'ai été tout parfumé d'elle... Elle est en moi — en mon âme, dirait un chrétien — avec son bon sourire, son regard d'infini, sa voix chantante... Je l'apercevais l'autre jour avec ses deux fillettes et je me disais: Le rêve!... Un foyer, et cette fée pour y présider!... Adrienne devant ma femme!... Avoir des enfants qui seraient les nôtres... la prolongation de nos deux personnalités!... Ce n'est pas mal, mère, ce que je dis là...? Je ne profane rien, ni personne...? C'est le droit, la fierté de l'homme, de se survivre dans un être né d'un légitime amour. Et alors, comme c'est légitime aussi, pour l'avoir, cet enfant, et afin qu'il soit un souvenir sans une tache et l'espoir de tout un avenir... afin de ne jamais le regarder, ce petit, avec un nuage dans les yeux, comme c'est indiqué de chercher sa mère entre toutes les femmes... entre les créatures les plus nobles... les plus affinées...

— Mais oui, c'est très légitime...

— Alors, j'ai le droit de tenter l'impossible pour obtenir celle que je sens capable de réaliser mon rêve!... Si tu savais déjà à quel point son souvenir me préserve, me tient... à quel point elle est entrée dans ma vie!...

— Beaucoup trop!...

— Que veux-tu..? Je n'ai pas le courage de fermer les persiennes devant le soleil qui passe et qui, peut-être, ne restera pas. D'ailleurs, à quoi bon...? Je la retrouverais partout!... Si tu savais, mère!... Ainsi, j'aime cette ligne d'horizon, car je me dis: "Chaque matin, en ouvrant sa fenêtre, voici le coin de nature qu'elle contemple..." J'aime la forêt, parce qu'elle s'y promène, et que toutes les feuilles de tous les arbres me murmurent son nom... L'autre jour, elle marchait loin devant moi, et j'aimais l'air qui me passait dans les cheveux, parce qu'il avait auparavant flotté dans les siens... Que dis-je!... Moi... oui, moi... je suis tenté de retourner à l'église... de me mettre à genoux où elle s'est mise à genoux, et de mendier à ces murs exécrés quelques miettes de son souvenir... quelque chose de son secret: "O vous qui la voyez tous les jours..., dites-moi ce qu'elle vous dit... Dites-moi pour qui elle prie... Dites-moi..."

Olivier tout à coup s'arrêta.

Pour la première fois, une pensée terrible lui traversait l'esprit.

— Non... Ce n'est pas possible!... Personne autre que moi ne songe à elle!...

Sa mère l'écoute et secoue la tête avec une sorte de lassitude de lutter ainsi contre la fatalité.

— Quand j'ai connu ton père..

— Oui... dis-moi, j'ai pensé souvent à cela depuis deux mois.. Tu as dû passer par ces crises, car tu l'aimais bien, mon père?...

— Je l'ai estimé d'abord... aimé ensuite... une sincère amitié...

Rêveusement les yeux de la mère se fixèrent sur le passé pour bien se rappeler. Mais aucune lueur ne s'alluma en eux, et elle répéta lentement:

— Oui... une sincère amitié...

— Alors, tu ne sais pas!... Tu n'as pas connu ce sentiment étrange, qui vous prend, et, d'un coup d'aile, comme un grand aigle, vous porte jusque dans l'empyrée... Ce sentiment qui transfigure... qui vous fait sortir du moi... qui, une fois au moins dans la prose de la vie, vous la fait juger au poids idéal des choses!... Me faire tuer pour elle, et mourir sans autre récompense que de savoir qu'elle a compris, et que peut-être elle aura un peu pitié...

— Oh! défie-toi, mon cher enfant!...

— A quoi bon?... Il est trop tard!... La cire se défie-t-elle du feu quand elle est plongée dedans..., quand ce feu la pénètre et la consume?... Ah! si je pouvais prendre mon coeur et en arracher l'image adorée que je déteste et qui m'humilie!... Moi l'homme sérieux, à la volonté tendue... je ne dors plus à cause de cette jeune fille!... Moi, le moderne, je suis arrêté dans ma marche vers l'avenir par cette calotine!... Que je la hais et que je l'aime!... Oh! Adda!...

Et, la tête dans les mains, le jeune homme sentit, comme une fraicheur et un apaisement, de pauvres doigts qui le caressaient et qui ramenaient sur son front brûlant les cheveux en désordre:

— Olivier..., mon pauvre petit enfant!...

CHAPITRE XV

*A Mademoiselle Adrienne N... château de Gretz-sous-Forêt.*

Mademoiselle,

Voici la quatrième lettre que je vous écris...

Chaque fois, quand elle est finie, je n'ose plus... et je la déchire.

Mais aujourd'hui, j'oserai..., je le sens, car je n'en puis plus..

La démarche que je fais est absolument incorrecte au point de vue moindain, mais je n'ai guère l'idée de me placer à ce point de vue-là.

Elle peut même provoquer une réponse qui serait l'anéantissement de mon plus cher espoir.

Mais tout, plutôt que de continuer la vie d'incertitudes et d'angoisses que je mène depuis bientôt quatre mois.

Il y a une vérité que vous devez savoir. Il est impossible que, bonne comme vous l'êtes, vous m'en vouliez de vous dire que je souffre atrocement à cause de vous.

Et je souffre pour une raison bien simple ou bien classique, mais toute-puissante... Je souffre parce que *je vous aime!...*

Oh! ne rougissez pas en lisant ces trois mots!...

Je vous les écris avec un tel sentiment de respect, qu'ils ne peuvent pas vous offenser. Oui, je vous aime. Je ne l'ai ni voulu ni cherché; je serais presque tenté de vous dire que je le déplore. En tous cas, il n'y a rien à faire, car je ne puis plus ne pas vous aimer.

"Depuis quand?..." me direz-vous...

Depuis le jour où, pour la première fois, je vous ai vue.

Vous rappelez-vous?...

Non, vous ne vous rappelez pas...

Mais moi, je pourrais vous dire la robe que vous portiez et les quelques paroles que vous m'avez adressées.

A partir de ce jour-là, vous êtes entrée comme une reine dans le désert de mon coeur; vous avez tout pris; je ne suis plus rien chez moi, c'est moi qui suis chez vous.

Ne croyez pas que celui qui vous écrit ces lignes soit un jeune emballé ou un poète.

Non, je suis plutôt le contraire...

Je n'ai jamais eu dans ma vie d'autre affection que celle de ma pauvre vieille maman, d'autre but que la réalisation austère d'un idéal, qui, hélas! n'est pas le vôtre.

J'aurais pu rester longtemps ainsi... Mais je vous ai rencontrée!...

J'ai lutté contre vous, comme la nuit lutte contre la lumière... comme le fer lutte contre le feu. Que voulez-vous... je suis vaincu!

Je vous en supplie, ne me répondez pas dans un mouvement de colère! Ne vous jetez pas sur votre plume en disant: "C'est un ennemi de mon Dieu, de ma foi, de mon autel!..."

Je suis l'ami de tant d'autres choses, que nous pourrions aimer ensemble!

Que personne ne se mette entre vous et moi... pas le prêtre surtout! Nous sommes assez grands, assez sérieux, pour discuter entre nous un acte qui ne regarde que nous-mêmes.

Vous ne me connaissez pas..; mais, au bout de quelques instants d'entretien, vous verrez clair en moi comme dans une source.

Avec quelle anxiété je vais attendre votre réponse! Vous tenez entre vos mains la vie d'un honnête homme. Vous pouvez la briser comme on brise un verre.

Vous pouvez l'ensoleiller à jamais!

Qui faut-il invoquer, pauvre que je suis, pour que votre décision ne devienne pas la plus effrayante épreuve de ma vie?

Mais quelle que soit votre réponse, et même si vous ne me répondez rien, vous resterez pour moi la créature vénérée qui, à son insu ou malgré elle, aura donné à mon être le frisson de l'infini.

Ayez pitié de moi!

*Olivier Bernard.*

CHAPITRE XVI

Le facteur de Grez passe habituellement vers 7 heures du matin.

Olivier, après avoir ouvert sa grille bien des fois et n'y tenant plus, sauta sur sa bicyclette, pour tromper l'énervement de l'attente par la fatigue physique.

Quand il revint, le facteur arrivait.

Il y avait de tout dans le courrier. Des journaux, des prospectus, des réclames pour une méthode pédagogique, quelques lettres d'amis.. rien que des écritures connues... Mais pas l'enveloppe qu'il dési-

# En Province

SAINTE-ROSE DU LAC

— Attends, Jean, il paraît que c'est les Dames de Sainte-Anne qui ont remporté la victoire... Alors, tu as perdu ton pari?...

— Pas si vite, mon gros. Donne-toi la peine de lire, de relire et de re-relire l'article paru dans la *Liberté*, il y a deux semaines, et...

— Excuses-toi, Monsieur, j'ai lu et relu cet article vingt fois, et je suis positif que les Enfants de Marie n'ont pas été félicitées et...

— Tiens, tiens, tais-toi et attends encore quelques jours... Je suis certain que le sympathique chroniqueur de Sainte-Amélie se fera un plaisir d'écrire un mot la semaine prochaine, afin de mettre fin à nos discussions!

* * *

On parle de construire une école modèle au printemps. Si ces messieurs avaient parlé plus tôt, ceci aurait exempté d'énormes dépenses à la municipalité.

* * *

Dites donc, est-ce que vos téléphones fonctionnent bien? Moi, j'ai décidé de faire un coffre d'outils avec le mien, et puis ma femme veut se faire une corde à linge avec les fils. Brillante idée, n'est-ce pas?...

* * *

M. B.-T. Tucker nous est revenu, bien portant, après avoir passé quelques jours à l'hôpital. Il s'était rendu dans la capitale pour affaires importantes, et s'est fait subitement gripper par Mme l'Espagnole!

Ses nombreux amis sont contents de le voir revenir en bonne santé!

* * *

On annonce le prochain retour à Sainte-Rose de Miles A. et C. Adam, ainsi que MM. Jos. Allard et Emile Lussier, qui nous ont quittés à Noël pour un voyage dans la province de Québec. Bienvenue, les jeunes!!...

* * *

La mort est venue ravir à l'affection de M. et Mme Noël Dufault leur mignon garçonnet âgé de six mois. A la famille si éprouvée, nous offrons nos sincères sympathies.

*Perce-neige.*

SAINTE-AMELIE

Revenir au pays après avoir fait courageusement son devoir sur le champ de bataille fut l'espoir de plus d'un soldat canadien. Malheureusement, un bon nombre de ces braves payèrent de leur vie leurs exploits militaires et ne purent réaliser leur beau rêve.

M. Jean-Baptiste Denis, de notre paroisse, compte parmi ceux qui connurent les joies du retour. De loin il envoya une dépêche pour annoncer son arrivée chez lui. Cette nouvelle, tout le monde se l'imagine, pénétra comme un rayon de soleil dans la demeure de ses parents qui, pendant son absence, ont vécu des heures d'inquiétude, surtout depuis que le vaillant soldat avait figuré sur la liste des blessés.

Enfin, le voilà de retour! Il est gai et joyeux comme avant. La santé paraît si bonne qu'on ne dirait pas qu'il a expérimenté la vie des tranchées. Quant à sa blessure, elle est complètement guérie. C'est à Cambrai qu'il l'a reçue, en prenant part à l'offensive qui précipita la retraite de l'ennemi et détermina la victoire finale. C'est une gloire pour lui d'en conserver la marque; elle vaut une croix d'honneur.

* * *

Le 31 janvier avait lieu l'enterrement de Mme Ph. Bonin. Depuis déjà quelques mois, sa santé était ébranlée. Quand le mal empira, elle prit le chemin de l'hôpital, pensant qu'une opération la soulagerait. Les médecins ne surent trop se prononcer sur son état. Elle revint donc chez elle où, le 29 janvier, elle s'éteignit doucement.

Mme Ph. Bonin appartenait à la Congrégation des Dames de Sainte-Anne, et elle laisse parmi nous le souvenir d'une excellente chrétienne.

Nous offrons nos sincères condoléances à M. Bonin, si cruellement éprouvé par le départ de sa jeune épouse.

* * *

M. Joseph Desrochers, que la grippe a conduit aux portes de la mort, reprend du mieux tous les jours. Il ne peut en être autrement, car Mlle Rose Thur, garde-malade, multiplie ses soins et se montre d'un dévouement admirable auprès de lui.

* * *

M. Ed. Lamoureux vient d'acheter la terre de M. P. Cloutier. Nul doute qu'il ne regrettera jamais cet heureux marché, étant donné surtout que cette propriété se trouve dans le voisinage du village.

*Olivier.*

OAK LAKE

Monsieur le Curé est allé à Saint-Boniface, la semaine dernière, conduire le jeune Arthur Donais à l'hôpital pour examen chirurgical. Il est sous les soins du Dr Lachance.

* * *

Plusieurs lecteurs de la *Liberté* ont écrit à M. le curé Deronte pour se procurer des médailles de la petite Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus de Lisieux, France, envoyées il y a quelque temps à M. le Curé pour récompenser M. Amédée Vachon de sa propagande religieuse et patriotique dans la paroisse, en faveur de nos soldats. Ceux qui voudront désormais de ces médailles peuvent s'adresser à M. le Curé pour écrire en leur faveur, vu que le nombre qu'il a reçu est maintenant épuisé.

* * *

Maintenant que la grippe espagnole est disparue, notre école de Hesslewood a réouvert ses portes, lundi dernier.

* * *

Mlle Clara Vachon est retournée au couvent de Saint-Norbert reprendre ses études interrompues depuis l'automne dernier, à cause de la grippe.

M. V. Gonder, ci-devant de Oak Lake, écrit qu'il part pour l'Europe pour s'occuper d'immigration pour l'Ouest. Nous espérons qu'il n'oubliera pas son ancienne paroisse en dirigeant vers nous quelques bonnes familles.

* * *

M. Albert Emond est retourné à Willow Bunch, Sask., après avoir visité ses parents. Son frère Laurent, arrivé d'Angleterre, a obtenu sa license et est maintenant civil. Félicitations.

*E. A.*

BRUXELLES

Un groupe de parents et d'amis se sont réunis, dimanche dernier, chez Mme Fred Gaucher. On passa une soirée des plus agréables. Il y eut musique et chant.

On y remarquait: M. et Mme N. Dubuc, M. et Mme O. Nank, M. et Mme Deurbrook; Miles Annie Gaucher, F. Dubuc A. Dubuc; MM. J. Gaucher, F. Robidoux, A. Toupin et Alphonse Desrosiers.

Tous se quittèrent après une heure très avancée de la nuit, et tous contents de leur soirée.

*Un abonné.*



NOS PRIMES

*Nos deux offres, celle du* "Clash" *et celle des chapelets, valent toujours. Pour la somme de $3.00 vous pouvez obtenir un abonnement d'un an à la* Liberté *et en plus* "The Clash", *le fameux plaidoyer de M. W. Moore en faveur du français, ou un beau chapelet en nacre de perle.* "The Clash" *se vend régulièrement $1.75, ainsi que les chapelets.*

CITE DE St-BONIFACE

Des SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné, et marquées sur le dos de l'enveloppe: "Soumission pour Pont", seront reçues jusqu'à 3 heures p.m., lundi le 24 février 1919, pour l'achat et l'enlèvement du pont "Broadway" sur la rivière Rouge, entre l'avenue Provencher, Saint-Boniface, et la rue Christie, Winnipeg.

Les devis et autres renseignements pourront être obtenus en s'adressant à l'ingénieur Meindl, Hôtel-de-Ville, St-Boniface.

Chaque soumission devra être accompagnée par un chèque accepté par une banque, représentant 5 pour cent du montant de la soumission.

Le temps de l'enlèvement de cette structure devra être mentionné dans la soumission.

La plus haute ou aucune soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Par ordre,

ERNEST GAGNON,
Greffier.

Daté à Saint-Boniface, Man., ce 29 janvier 1919.



*Une pilule végétale.* — Les principaux ingrédients des Pilules Végétales de Parmelee sont la dent-de-lion et le mandragore, sédatif et purgatif, mais absolument inoffensifs dans leur action. Ils purgent et purifient et ont un excellent effet sur les sécrétions de l'organe digestif. Les dyspeptiques et tous ceux qui souffrent du foie et des rognons trouveront dans ces pilules, sous une forme concentrée, la meilleure médecine qui ait encore été offerte.

---

rait..., qu'il voulait de toutes les forces de son coeur.

A midi, rien encore.

A la rentrée, pas davantage.

Vers 3 heures, en pleine classe, il aperçut de son bureau une femme de chambre qui s'arrêta devant la porte. Elle chercha quelque temps la sonnette, puis, s'apercevant qu'il y avait une boîte aux lettres, elle y déposa la sienne.

Olivier la laissa partir. Mais, au bout de quelques minutes, quand il l'eut vue tourner au coin de la ruelle de Perthes, il sortit, dégringola les marches, ouvrit la petite boîte banale, et aperçut, gracieuse comme son expéditrice, une longue enveloppe soyeuse, qui attendait, bien sagement dans son petit coin, celui qui devait venir.

Olivier s'abrita dans le couloir afin que sa mère ne le vît pas. Et, avec une tendresse enfantine chez ce grand garçon, il baisa l'enveloppe, la regarda, la savoura des yeux... Il y avait un petit cachet de cire lilas et deux lettres entrelacées.

Ainsi, c'était l'écriture d'Adda!... Une écriture qui lui ressemblait, assez grande, fine, un peu montante... Quelle différence avec la sienne, une écriture de maître d'école, correcte ô combien!

Fallait-il l'ouvrir..., la lire vite, en cachette, dans ce corridor vulgaire..? Ou attendre la fin de la classe, se sauver en forêt, et là, loin des yeux, la boire en silence, calice d'amertume ou breuvage enivrant d'espoir?

Olivier eut le courage d'attendre,

Et, vers 4 h. 30, par un soleil pâle qui se couchait dans un ciel glacial, il alla jusqu'au carrefour de l'Epine.

Là, dans un coin de roche, à l'entrée de ce sentier qui conduit à la Vierge, au bruit désolé du vent dans les genévriers et les sapins, bien dans le cadre qu'il désirait, il ouvrit lentement l'enveloppe avec son canif, regarda une petite barrière en bistre représentant sur le papier l'entrée du château, et, frissonnant comme les feuilles qui l'entouraient, il lut:

Château de Grez-sous-Forêt.

Monsieur,

Si!... je veux vous répondre quelque chose.

Vous supposez bien que votre lettre m'a surprise. J'ai même regardé plusieurs fois l'adresse, croyant que le facteur s'était trompé.

Je ne vous connais que par les bruits du village qui arrivent quotidiennement jusqu'à nous; car les enfants des gardes et des autres domestiques fréquentent journellement votre école, puisqu'elle est la seule.

De ces propos — et je n'attache d'importance qu'à ceux de personnes fort estimables et habituellement très bienveillantes, — il résulte que vous êtes, non pas seulement indifférent, mais aussi hostile que possible à l'idée religieuse.

Il paraît même que vous ne seriez pas baptisé?

Or, dans le cas où les circonstances m'amèneraient à envisager l'hypothèse d'un mariage, la première chose que je demanderais à mon futur mari, ce serait d'avoir, dans les lignes essentielles, le même idéal que moi.

Ce n'est pas le cas, je suppose..?

Comme il se dégage de votre lettre une grande impression de loyauté, je tiens à vous dire aussitôt, et avec une franchise égale à la vôtre, que jamais je ne ferai de concession à ce sujet.

Je ne tiens pas à me marier. Je ne m'y déciderais que par la rencontre d'un beau caractère chrétien.

Vous pouvez... vous devez être un beau caractère.. Mais vous n'êtes pas chrétien.. Au contraire!...

Et tout ce que vous pourrez dire ou faire n'empêchera pas que cela soit.

La question est donc toute réglée.

Constatez que, moi aussi, je ne vous écris pas une lettre officielle. J'aurais pu vous répondre deux mots, ou même rien du tout, comme vous en envisagiez la possibilité. Mais vous valez mieux.

Que cette constatation adoucisse ce que mon refus a d'absolu et de définitif. Et veuillez croire, Monsieur, à ma considération distinguée.

*Ad. N...*

Quand il eut fini, Olivier resta pensif.

La nuit descendait sur le Cuvier-Châtillon.

Les roches et les arbres prenaient dans l'ombre des formes étranges.

Le sentier s'allongeait, comme un serpent terreux entre les bruyères desséchées...

Là-bas, la cloche de Grez sonnait l'Angélus à la vieille église de Millet et de Rousseau...

Mais de tout cela, Olivier ne voit rien... n'entend rien...

Il fixe, dans le fond de sa pensée, une chambre du château... Une jeune fille est assise à un petit bureau Louis XV, et, devant une lettre de lui, elle écrit la sienne..., celle qui tremble là, au vent de l'hiver, entre ses doigts bleuis.

Cette réponse à tant d'amour!...

CHAPITRE XVII

Ainsi, la religion, qui ne devait, en rien et jamais, entrer dans son existence, se dressait partout devant lui!

Olivier se buttait contre elle aux heures tragiques des discussions dans la prison, aux heures plus graves encore où sa vie à lui s'orientait vers un idéal d'amour qu'il ne pouvait atteindre sans communier luimême à la foi religieuse.

Cela le frappa, il la découvrait peu à peu, chose inévitable. On se mouvait sous son regard; c'était une illusion enfantine de prétendre l'écarter à jamais et l'ignorer toujours.

Si, lui, se croyait assez douement pour marcher vers la mort sans se poser l'angoissante question du lendemain de cette mort..., si, lui, estimait pouvoir se passer de l'idée divine pour sa morale humaine, une foule de personnes n'en étaient pas là, et pensaient aussi vigoureusement que lui le contraire de ses idées.

La réponse d'Adda en est une preuve.

Plus il la relit, cette lettre — et Dieu sait combien de fois il l'a relue! — plus il constate que la première, et peut-être l'unique objection, est la question religieuse.

C'est tellement clair que cela passe chez Olivier à l'état d'obsession.

Et pourtant, il y a bien des points de vue différents auxquels on pourrait se placer!... Bien des choses à dire à cette jeune fille, et qu'elle ne connaît pas, ne peut pas connaître, et qui, jetées de l'autre côté de la balance, modifieraient peut-être sa résolution. Mais comment tenter cette chance de salut?...

Ecrire encore?...

La pauvre chose que la plume quand on pourrait parler avec ses yeux, sa voix émue, ses gestes!... quand on pourrait faire passer son coeur tout entier dans un cri, dans un silence ou dans une larme!...

S'il pouvait la voir, la petite Adda..., plaider sa cause!...

Seulement, Olivier, sous son apparence de lieutenant d'artillerie, est un timide. La pensée seule de paraître poursuivre la jeune fille, de vouloir s'imposer, est insupportable à sa fierté, et il la repousse dès son apparition.

Mais ce qu'il ne voulait pas..., ce qu'il ne pouvait pas vouloir, les circonstances, compatissantes parfois aux pauvres gens, le firent, très simplement, de la façon la plus inattendue, comme jadis, sur la grande route de Melun.

Un élève, fils d'un fermier du château, se cassa le bras en jouant aux barres dans la cour de l'école.

Olivier, très ennuyé, alla le voir dans la soirée, comme c'était son devoir, et s'excusa auprès des parents, bien que l'accident ne fût en rien de sa faute. Puis il repartit assez vite, car il devait avoir à dîner une dizaine de ses collègues des environs, et il voulait être là pour éviter à sa mère la fatigue de les recevoir.

Or, en sortant, comme par extraordinaire il ne pensait à rien, il se trouva, tout à coup, face à face avec la jeune institutrice du château, qui, elle aussi, venait aux nouvelles.

C'était si peu cherché, la ferme se trouvant masquée par un rideau de grosses meules, la visite d'Olivier était si naturelle, si indiquée, qu'Adrienne ne pouvait y voir aucune préméditation de nature à l'offenser.

Elle répondit au salut du jeune homme, mais si froidement qu'Olivier, y voyant une marque d'hostilité, ne put retenir une exclamation.

— Oh! Mademoiselle!...

Cela fut dit avec une telle voix de souffrance que la jeune fille s'arrêta, un peu gênée, la main tremblante sur le loquet de la porte qui donnait accès à la ferme, et par où Olivier venait de sortir.

— Oh! Mademoiselle..., répète-t-il, comme vous êtes dure pour moi!...

— Monsieur, je n'ai à être ni dure ni tendre. Je devais être sincère.

— Je méritais mieux!... Je méritais que vous examiniez plus à fond mes propositions, et peut-être auriez-vous été moins désespérante!

— Mais, Monsieur, dit Adrienne, d'un ton de petite reine, j'ai le droit, il me semble, de ne pas me marier?...

— Sans doute!... Vous avez le droit!... Mais où allez-vous?...

— Où je vais..? répète la jeune fille qui ne comprend pas.

— Je vous vois ici deux minutes... pour toute ma vie peut-être!... Je n'ai que cette circonstance-là, et je vous jure que je ne l'ai pas cherchée!... Alors, permettez-moi, de profiter..., de ne pas faire du convenu..., de vous crier ce que je sens..., ce que je vois... ce qui est la vérité... ce qui serait le bonheur!..

— Mais je ne me trouve pas du tout malheureuse!...

(*A suivre*)

"Faites l'élevage des animaux qui vous donnera le poids le plus élevé de viande de bonne qualité", dit un expert sur l'élevage des animaux de la ferme.

## LA MUSIQUE A L'UNION CANADIENNE

Il est assez remarquable que depuis quelques années plusieurs idées patriotiques et religieuses sont sorties de l'Union Canadienne.

L'idée d'un grand choeur à voix mixte telle que lancée par notre Comité de Musique la semaine dernière dans notre presse, a eu un succès que personne n'avait osé espérer. Oui, dimanche dernier, dans la grande salle de l'Ecole Normale, nous avons eu au-delà de quatre-vingt personnes présen- [illegible] signé [illegible] Cho- [illegible]

L'U[illegible]enne remercie toutes ces personnes qui se sont rendues avec autant d'empressement à notre invitation, et particulièrement celles de Winnipeg, qui ont montré autant de bonne volonté en acceptant de venir de si loin dans l'intérêt de l'art divin; nous remercions encore plus spécialement M. Henri Bourgeault, qui dès dimanche s'est mis à l'oeuvre avec l'enthousiasme qu'on lui connait, ainsi que M. R. Pepin, notre dévoué organisateur, qui n'épargne ni son temps ni son énergie pour le succès de cette cause qui lui est chère.

L'idée est lancée comme nous le disions plus haut, mais "Tout est bien qui finit bien"; et il ne faudrait pas se laisser enorgueillir par ce premier succès préliminaire; qu'on assiste régulièrement à toutes les répétions et que chacun travaille chez soi; de là dépend le succès de l'oeuvre, et il faudrait que dès la première répétition générale qui aura lieu au même endroit dimanche prochain, le 16, à 4 heures p.m. précises, pouvoir prouver à nos organisateurs que ce n'est pas en vain qu'ils travaillent.

Nous ne pouvons passer sous silence la conférence de dimanche dernier. Son Honneur le juge Prud'homme a su, comme toujours, intéresser son auditoire, et le public a fort applaudi M. D'Auteuil, dans ses spirituelles déclamations et notre double quartet a rendu avec brio le choeur d'Ambroise Thomas: "France! France!" L'interprétation des "Chants Canadiens", d'Ernest Gagnon fut une véritable révélation.

Il y a encore plusieurs bonnes voix chez nous, et ces personnes devraient se faire un devoir de se joindre à nous. Ils rendraient service à l'Union Canadienne et à la cause nationale. Qu'on s'empresse, et St-Boniface en entier se joindra à nous pour les en remercier.

*Le Comité de Musique.*

## PORTRAITS RELIGIEUX



## UNE EPIDEMIE DE DIVORCES

Ottawa, 6. — La nausée du mariage a été très forte cette année, à en juger par le grand nombre de demandes de divorce, 67, inscrites pour la prochaine session, sans compter celles que les derniers jours apporteront. Le plus gros chiffre que l'on ait enregistré jusqu'ici est 33.

Le nombre de maris qui demandent le divorce est plus grand que celui des femmes, 28 de ces dernières et 39 des hommes. La rumeur maligne qui voulait que la majeure partie de ces demandes de divorce ait été inscrite par des soldats de retour est démentie par le fait que seulement cinq soldats ont demandé le divorce.

Toronto se classe la première pour l'infidélité conjugale, avec 32 demandes. Ottawa en présente 6.

## UNION METISSE

Il y aura une réunion des membres de l'Union Métisse (Cercle de Saint-Vital), dimanche, le 16 février, 1919, à la résidence de M. Joseph Riel, à 2 h. 30 p.m. Le but de la réunion est l'élection des officiers pour l'année courante et l'audition des rapports du secrétaire pour l'année 1918.

# War to Peace

## Le Plan de Rapatriement.

### *Programme du Gouvernement quant au rapatriement et au retour à la paix*

De même que le Canada organisa la guerre, de même doit-il prévoir et organiser la paix. C'est pourquoi le gouvernement a constitué un comité du cabinet pour s'occuper des quatre problèmes auxquels le pays doit faire face.

(1) Ramener les soldats au pays.

(2) Procurer à ceux qui ont souffert outre-mer un emploi utile.

(3) Voir à ce que chaque soldat ou travailleur de guerre ait à son retour une chance de se placer.

(4) Leur assurer des conditions de vie et de travail convenables.

Tout Canadien devrait savoir quels plans le gouvernement a élaborés pour aider à solutionner ces problèmes.

Une organisation d'experts a été constituée afin d'aider à obtenir la coopération la plus intime de tous les départements fédéraux et de tous les corps qui peuvent devenir intéressés dans ce travail de rapatriement.

*Rapatriement des soldats.*

Dès que les circonstances le permettront, nos soldats seront rapatriés. Les régiments reviendront en groupes, chaque groupe autant que possible formé de gens de la même localité. Le reste des troupes canadiennes outre-mer reviendra au pays par groupe de 500. Le Canada comprend 22 districts de démobilisation. Ces groupes de 500 seront composés d'hommes désirant être dirigés vers ces districts.

Il y a outre-mer 50,000 parents de soldats. Ces femmes et ces enfants reviendront au Canada aux frais du gouvernement.

Des plans ont été élaborés pour que ce rapatriement se puisse faire aussi rapidement et d'aussi efficace façon que le permettra la question des transports.

Avant que le soldat n'arrive, il saura exactement ce que le pays peut faire pour lui.

*Emplois à obtenir.*

Pour aider et le soldat et le travailleur de guerre à obtenir aussi rapidement que possible les emplois qui seront disponibles, il a été constitué d'un bout à l'autre du pays, une série de Bureaux de Placement qui travailleront en coopération avec les gouvernements provinciaux.

Le gouvernement s'efforce aussi de créer du travail par les moyens suivants: (1) Travaux Publics, (2) Chemins de Fer et Canaux, (3) Commission d'exportations, (4) Construction maritime, (5) Le Prêt de $25,000,000 pour construire des maisons ouvrières, (6) En aidant les soldats à devenir fermiers en leur fournissant de la terre, en leur prêtant de l'argent et en leur donnant un enseignement agricole.

Pour aider le soldat à vivre durant la période qui va de son licenciement à son établissement, le gouvernement accorde une Gratification pour Service à la Guerre,—une gratification plus forte que celles accordées par les autres nations. Cela s'ajoute à tout arrérage de solde, à toute allocation pour vêtements,—auxquels le soldat peut avoir droit.

*L'invalide.*

Le soldat que la guerre a rendu invalide sera aidé de deux manières (1) Il recevra une pension proportionnelle à la gravité de ses blessures, (2) S'il est blessé de façon telle qu'il ne peut pas reprendre son ancien métier, on lui fournira les moyens d'apprendre un nouveau métier. Durant son apprentissage, il recevra juste solde et juste allocation.

En même temps le gouvernement fournira gratuitement traitement médical, traitement dentaire, membres artificiels, appareils chirurgiques, etc., quand un tel besoin est le résultat des services militaires rendus par un soldat.

*L'effort public.*

Des organisations volontaires, les municipalités, les institutions d'éducation,—presque tous ceux qui s'occupent du bien-être social et économique de la nation,—coopéreront avec le Comité de Rapatriement pour recevoir nos soldats licenciés, créer autour d'eux une atmosphère apaisante et aussi rapidement que possible conduire le Canada à un régime de paix.

*Ce plan de Rapatriement se trouve rédigé sous une forme beaucoup plus détaillée,—en un langage simple et captivant. Tout Canadien devrait le lire. Demandez ce pamphlet à ce Comité à Ottawa.*




**Le Comite de Rapatriement**
OTTAWA

# Autour de la Ferme

## CAISSE POPULAIRE

### SON ORGANISME

J'ai dit clairement ce me semble, ce qu'était une Caisse Populaire, et, ce qu'elle n'était pas. J'ai aussi démontré qu'elle répondait parfaitement aux qualités que devait avoir le crédit agricole.

Il me reste à expliquer point par point l'organisme de la Caisse Populaire, puis à bien faire voir les avantages de cette oeuvre sociale, les dangers à éviter, et... les obstacles à surmonter.

C'est ce que je veux faire dans le présent article et dans ceux qui vont suivre.

Pour bien saisir les différentes idées qui entrent dans l'organisme d'une Caisse, que le lecteur veuille ne pas perdre de vue les principes coopératifs que je résume encore une fois.

"Une Caisse populaire" est une oeuvre économique et sociale, avant tout "paroissiale".

Elle est créée "par" et "pour" ses sociétaires seulement. Jamais elle ne doit courir les risques du grand commerce ou de la grande industrie.

Sans cesse ses officiers se rappelleront qu'elle n'est pas une banque, et que partant, le gérant n'est pas un maître qui commande, mais n'est et ne sera toujours qu'un serviteur incapable de disposer d'un sou sans leur permission expresse.

Ceci posé, j'en arrive à expliquer le mécanisme et le fonctionnement d'une Caisse.

Dans cette oeuvre sociale, comme dans toute oeuvre, il entre deux éléments essentiels: des sociétaires et... de l'argent.

Le plus important de ces éléments, ce n'est pas "l'argent" comme on a tort de se l'imaginer; ce sont les qualités morales des sociétaires, c'est-à-dire leur honnêteté, leur sobriété, etc.

Ne l'oublions jamais, la Caisse est d'abord et avant tout une "Union de personnes".

Cette "union" faite, il reste à trouver le deuxième élément "l'argent". Ce détail a aussi son importance dans une coopérative d'épargne et de prêts!!..

Cet argent, comment va-t-il arriver à la Caisse?

Par deux voies; par le Capital social et par l'épargne.

Et qu'est-ce que le Capital Social?

C'est la plus basse somme que tout individu doit verser pour devenir sociétaire d'une Caisse. (1)

Cette somme peut être de une, deux ou cinq piastres. On l'appelle "part sociale". Elle donne le droit de vote à celui qui la possède.

"L'union" des personnes dont j'ai parlé tout à l'heure appelle nécessairement "l'unicité du vote". Donc, un sociétaire n'a toujours "qu'une voix", quel que soit le nombre de parts qu'il prend à la Caisse Populaire.

Le nombre de parts est fixé par l'assemblée générale. Les parts, sauf la taxe d'entrée, sont retirables à volonté et partant peuvent varier tous les jours.

Chacun le voit, pour saisir le rouage de cet organisme, si nouveau, en Amérique, tout honnête homme doit se débarrasser de la mentalité actuelle que j'appellerai mentalité des "Compagnies à fonds social".

Là, c'est l'argent qui parle, qui commande en maître; là enfin, le "gros finit toujours par manger le petit".

L'intérêt payé sur les parts sociales ne se fixe qu'à la fin de chaque année. Il dépend évidemment des profits réalisés et doit d'abord être très bas, — au plus du 4% — pendant les premières années. La deuxième voie par où entre l'argent, c'est par l'"épargne".

La Caisse reçoit de ses sociétaires toutes les épargnes qu'ils veulent lui confier. Sur ces épargnes, elle paie trois pour cent ou le taux courant.

En voilà assez pour aujourd'hui. La Caisse Populaire, bien comprise, donnera à notre agriculture un crédit agricole solide et durable.

Qu'on se le dise!

LOUIS ARNEAU.

(1) Cf. Catéchisme de Caisse Populaire, 31 rue Garneau, Québec.

### COURS D'AGRICULTURE

M. le professeur Villeneuve poursuit ses cours dans les centres français. Après avoir visité Notre-Dame de Lourdes, il vient d'inaugurer un nouveau cours à Mariapolis. Il était accompagné, là comme ailleurs, de M. A. Guilbert, qui traite d'apiculture, d'aviculture, des soins à donner aux moutons; de Mme E. Vandal et de Mlle A. Delisle, qui donnent des cours de couture.

Les cours ont été suivis avec beaucoup d'intérêt. Près de deux cents auditeurs suivirent le cours d'agriculture, et une cinquantaine d'auditrices les cours de couture.

—M. Villeneuve poursuivra ses conférences dans les autres centres français du Manitoba. Il sera à Laurier du 1 mars au 14. En plus des cours d'agriculture et de couture, il donnera des conférences sur le maniement et le fonctionnement des moteurs à gazoline et des tracteurs. Il sera à Sainte-Rose du Lac du 18 mars au 28. Là, il y aura cours de couture, d'agriculture, de moteurs à gazoline et de tracteurs. A Sainte-Agathe, du 1er avril au 12, le même cours sera donné.

Au cours de ses conférences sur l'agriculture, M. Villeneuve traite surtout de la fertilité du sol, de l'importance de la surproduction, de la nécessité de ne point épuiser le sol et de lui garder sa fertilité, de la culture mixte, de l'amélioration des troupeaux, de l'importance de l'industrie laitière, des moyens à prendre pour le développer. M. Guilbert traite de la production du miel et l'élevage des volailles, de la production des oeufs, surtout en hiver, de l'élevage des moutons. En couture, on donne des notions préliminaires: la coupe, l'ajustage, le fini.

M. Villeneuve indique les avantages et les désavantages des différents moteurs, comment en user de façon à les faire durer et éviter les accidents qui causeraient une perte de temps. Il enseigne de plus quels sont les points faibles d'un moteur susceptibles de se briser et comment on les peut réparer.

### LA CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-BONIFACE

Le banquet de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface a eu lieu dans la salle du Petit Séminaire. Il y avait une belle assistance et de nombreux discours y furent prononcés. M. l'échevin J.-A. Marion présidait. L'orchestre de l'école Provencher, renforcé du chant de l'échevin Sutherland, fit les frais de la musique.

Après avoir bu la santé du Roi, M. Richardson, député de Springfield, répondit à la santé du gouvernement fédéral. Il eut l'audace de se fendre d'un enthousiaste hommage au loyalisme des Canadiens-français et d'affirmer que c'était des citoyens tout à fait respectueux de l'ordre. Il oubliait que toute sa carrière, plus particulièrement lors de la dernière élection, il n'avait pas suffisamment d'injures à leur jeter à la face. Autres temps, autres intérêts. Mais chacun son tour.

On but la santé du gouvernement provincial. Malheureusement, le premier ministre pas plus que M. Dumas, député de Saint-Boniface, n'avait pu assister au banquet, de sorte qu'il n'y eut pas de réponse. Le maire Gray, de Winnipeg, et le maire Béliveau, de Saint-Boniface, répondirent aux toasts en l'honneur de ces villes. Tous deux appuyèrent sur la nécessité d'une bonne entente entre ces deux villes et tous deux s'accordèrent à reconnaître que Saint-Boniface offrait de grands avantages du point de vue industriel.

M. W.-J. Wilson, de la Ceiling and Roofing Co., répondit à la santé des manufacturiers. Il traite de l'après-guerre. Il appuie longuement sur le problème de la main d'oeuvre et sur les avantages que Saint-Boniface offre aux manufacturiers. M. W.-B. Moore, secrétaire de la Chambre de Commerce de Winnipeg, répondit à la santé des associations soeurs. On but aussi plusieurs autres santés.

L'Exécutif de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface se compose comme suit: Président, l'échevin J.-A. Marion; vice-président, l'échevin J.-A. Cusson; trésorier, l'échevin W.-U. Lock; secrétaire, E.-V. Battley; conseillers: A.-C. Van Horenbeck, Jos. Bourgeault, J.-A. Charette, J.-C. Dunbar, J.-P. Tremblay, l'échevin Taylor, W.-J. Wilson, S.-J. Dusseault.

### IN MEMORIAM

L'espoir que nous avions d'échapper au deuil s'est envolé: notre regretté confrère, Hector Parent, vient de s'éteindre à l'hôpital de Saint-Boniface, des suites de l'influenza. Le vide que sa mort a creusé parmi nous est d'autant plus pénible qu'Hector était bon compagnon. Aussi son souvenir couvre-t-il d'un voile de tristesse tout ce qu'il laisse après lui: le lieu de son repos, sa table de travail, son coin préféré; il n'est pas un objet qui ne le rappelle; c'est partout qu'il manque.

Pauvre Hector! Comme il était loin de penser, il y a huit jours, que ce qu'il croyait une fièvre bénigne, le conduirait si vite au tombeau! Encore au matin de l'existence, alors que le soleil de la vie ne faisait que commencer à réchauffer son âme et s'apprêtait à lui procurer du bonheur, l'impitoyable mort est venue l'enlever à l'amour de sa famille, à notre affection, à tout ce que le nature à son printemps renferme de charmes et de douceurs.

Il est parti au milieu de sa Rhétorique, laissant ses douze confrères désolés de sa perte. Désolés, c'est le mot, car Hector était estimé de tous. En effet, comme ami, il était irréprochable. Toujours de bonne humeur, c'est souvent qu'il jetait la note gaie dans nos conversations de collégiens. Qui ne se rappelle cette figure épanouie, qui avait toujours un sourire pour tous? Parfois taquiné, souvent taquin, il ne restait jamais sans riposte, mais il se fut bien gardé de blesser qui que ce soit.

Hector était aussi bon élève. Laborieux, il s'astreignait avec une rare énergie à sa tâche quotidienne. Il aimait à jouir de la satisfaction du devoir accompli. Souvent aussi le succès venait couronner ses efforts, mais il ne s'enorgueillissait jamais d'un triomphe remporté. C'est justement ce qui nous le faisait tant aimer.

Simple dans toutes ses manières, Hector l'était jusque dans sa dévotion. Fervent de la Table Sainte, et zélé congréganiste de la Sainte Vierge, c'est à ces deux sources inépuisables qu'il puisait toute la force combative nécessaire à la conduite de sa vie.

Aussi en a-t-il été noblement récompensé. En entendant sonner son rappel, il a su faire vaillamment le sacrifice de sa vie. Il fut assisté à ses derniers moments par le R. P. Blais, O.M.I. C'est là encore une délicate attention que la Divine Providence a eu pour lui, puisqu'il était ancien junioriste.

Nous en avons donc la ferme assurance, Hector est allé jouir, là-haut, d'une joie infinie. Que nos prières accompagnent ce confrère ravi à notre affection, dans la fleur de ses 19 ans, et que sa mort soit pour nous tous un exemple.

Maintenant, repose en paix, cher confrère, ton souvenir restera toujours profondément ancré dans le coeur de tes anciens condisciples. De la patrie céleste, d'où tu vois mieux notre misère, tu laisseras tomber sur ceux qui t'ont donné la vie, sur tes professeurs, sur tes compagnons d'étude, sur tous ceux qui ont perdu en toi un fils, un frère ou un ami, une goutte de consolation ou plutôt un peu de ce mâle courage, qui est si nécessaire pour ne pas défaillir au fort de la mêlée.

*Camille LaFlèche,*
Rhétoricien.

### PRETRES, FRERES DE NOS GRANDS GENERAUX

On a souvent dit que le commandant en chef des armées alliées, le Maréchal Foch, avait un frère prêtre et Jésuite. Peut-être sait-on aussi que le Maréchal Haig, commandant des troupes britanniques en Flandre, a un frère qui est Père Rédemptoriste. L'*Irish Catholic*, de Dublin, apprend aux lecteurs de langue anglaise que le Général Mangin, dont les brillants succès dans la récente avance des alliés ont fait connaître au loin le nom, a un frère appartenant aux Pères Blancs du cardinal Lavigerie. Il cite à ce sujet les paroles du R. P. Patrice Maguire, missionnaire prémontré et chevalier de l'Ordre du Lion. Lors de son retour en Europe, le vaisseau où il était embarqué s'arrêta à un port sur le Congo: "Alors apparut sur un bateau un homme de taille plutôt petite, vêtu d'une soutane blanche et portant un chapeau aux larges bords, rappelant la brousse sans conteste possible. Il fut immédiatement amené à bord en présence d'un grand nombre de passagers qui semblaient savoir quelque chose sur le mystérieux missionnaire. En même temps, ce mot passa, dit à demi-voix: "Père Mangin, frère du général."

Il se retira immédiatement dans sa cabine et bientôt après il apparut sur le pont, et cette fois avec une soutane d'un blanc immaculé. Le P. Mangin a passé dix ans comme missionnaire dans la "Boucle du Niger".

Le Général Fayolle a aussi un frère Jésuite.

Le frère du Général Gouraud était vicaire à Paris.

Le Général Menvieille, qui vient d'entrer à Mulhouse, à la tête de la 168e division d'infanterie, a un frère prêtre dans le diocèse de Tarbes.

### AVERTIR LE PRETRE

Combien disent en parlant des morts qu'ils ont perdu: Ils ne souffrent plus, ils sont heureux là-haut, et qui n'ont rien fait pour les préparer au grand passage.

La chose unique de la vie, c'est la bonne mort. Si vous aimez vos amis, ne craignez pas de leur proposer le prêtre, s'ils sont en danger.

Suffisamment d'exercice empêche l'engraissement excessif de la truie. Il faut aménager les quartiers qui lui sont réservés de façon à l'obliger à prendre de l'exercice.





### UNDER THE TEUSTEE ACT.

In the matter of the estate of Raphaël Perras, deceased, late of Saint-François-Xavier, in Manitoba, Farmer.

All claims against the above mentioned estate must be filed with the undersigned, at his office, 232 Curry Building, 233 Portage Avenue, Winnipeg, in Manitoba, on or before the fifteenth day of March, A.D. 1919.

DATED at Winnipeg, aforesaid, this twenty-fifth day of January, A.D. 1919.

L.-A. DELORME,
Solicitor for Azilda Perras,
Administratrix.

# VENTE D'ECOULEMENT

## DE TOUTES NOS MARCHANDISES D'HIVER

### Commencant Vendredi, le 14 Fevrier, et finissant Samedi le 22 Fevrier, 1919

Les occasions que nous présentons ci-bas ne valent pas seulement que vous en preniez avantage pour vos besoins actuels, mais plus encore pour vos besoins à l'avenir. Il faut que nous écoulions l'assortiment actuel, et c'est à vous d'en profiter. Agissez de suite.

## Vetements pour Hommes et Garcons

**PARDESSUS POUR HOMMES**

Pardessus d'hiver en bonne étoffe, bien confectionnés. Régulier $25.00. Prix d'écoulement ... **$18.45**

Pardessus d'hiver en tweed brun ou bleu-marin de qualité extra. Bien taillés. Rég. $30. Prix d'écoulement ... **$21.95**

Pardessus d'hiver, en tweed de la meilleure qualité. Entièrement taillés à la main. Rég. $35.00. Prix d'écoulement ... **$24.95**

Tout le restant de notre grand assortiment de pardessus en étoffe ou en fourrure pour hommes, sera écoulé à des prix extrêmement bas.

**PARDESSUS POUR GARCONS**

Pardessus de bonne qualité pour petits garçons. Régulier $5.50 à $6.00. Prix d'écoulement ... **$3.75**

Pardessus (Ulster) en drap couleur bleu, gris. Gros col tempête pour jeunes garçons. Grandeurs 31 à 35. Régulier $18.00. Prix d'écoulement ... **$10.45**

**HABILLEMENTS POUR HOMMES**

Habillements en serge bleu-marine seulement. Rég. $18.00. Prix d'écoulement ... **$11.95**

Très beaux complets en serge noire ou bleu-marine. Qualité des meilleures. Taillés à la main. Rég. $30.00. Prix d'écoulement ... **$24.45**

Habillements en serge de la meilleure qualité. Noire ou bleu-marine. Entièrement taillés à la main. Régulier $35.00 à $40.00. Prix d'écoulement ... **$28.45**

Habillements en tweed de bonne qualité. Très bien taillés. Régulier $27.00 à $30.00. Prix d'écoulement ... **$19.95**

Magnifiques habillements en tweed de la meilleure qualité. Taillés à la main. Rég. $35.00 à $38.00. Prix d'écoulement ... **$26.95**

Nous avons aussi un bel assortiment de complets munis de ceinture en arrière qui seront vendus durant cette vente à des prix fortement réduits.

**HABILLEMENTS POUR JEUNES HOMMES**

Très élégants habillements en tweed de première qualité pour jeunes hommes. Grandeurs 33 à 35 seulement. Rég. $15.00 à $16.50. Prix d'écoulement ... **$10.45**

**HABILLEMENTS POUR GARCONS**

Habillements en tweed de forte qualité. Modèle Norfolk. Pantalon bloomer. Grandeurs 26 à 31. Régulier $6.00. Prix d'écoulement ... **$3.95**

Habillements en tweed brun ou gris de qualité extra. Modèle Norfolk, pantalon bloomer. Très bien faits. Grandeurs 26 à 31. Rég. $8.00, $9.00. Prix de vente ... **$6.45**

**OCCASION SPECIALE**

Habillements en serge bleu-marine. Modèle Norfolk. Pantalon bloomer. Vêtements taillés à la main. Régulier $12.50. Prix d'écoulement ... **$8.95**

Tous les autres habillements pour garçons que nous ne mentionnons pas ici seront vendus à des prix très bas.

Habillements de fantaisie en tweed, pour enfants de 4 à 8 ans. Régulier $5.00. Prix d'écoulement ... **$3.95**

**PALETOTS POUR HOMMES**

Paletots en mackinaw noir de qualité extra. Rég. $7.50. Prix d'écoulement ... **$4.95**

Paletots en mackinaw gris à carreaux. Rég. $9 à $10. Prix d'écoulement ... **$5.95**

**PALETOTS POUR GARCONS**

Paletot en duck brun, doublé de peau mouton. Rég. $5.50 à $6.50. Prix d'écoulement ... **$3.95**

**PANTALONS POUR HOMMES**

Pantalon en tweed de bonne qualité, divers dessins. Rég. $2.50 à $3. Prix d'écoulement ... **$1.99**

Elégant pantalon en tweed de très belle qualité. Les dessins les plus récents. Rég. $4.50 à $5. Prix d'écoulement ... **$3.45**

Culottes en mackinaw noir. Régulier $4.00. Prix d'écoulement ... **$2.69**

Pantalon en corduroy de la meilleure qualité. Nuance sombre ou claire. Rég. $5.50. Prix d'écoulement ... **$3.95**

**CULOTTES POUR GARCONS**

Culotte bloomer en tweed de diverses qualités. Rég. $1.50 à $1.75. Prix d'écoulement ... **$1.25**

**ARTICLES POUR HOMMES**

Overalls en fort denim noir à raies blanches ou bleu à raies blanches. Régulier $2.00. Prix d'écoulement, la paire ... **$1.69**

**CHEMISES**

Chemises de travail en étoffe kaki. Qualité extra pour $1.50 et $1.75. Prix d'écoulement ... **99c**

Chemises de travail en flanelle grise rayée. Rég. $1.75. Prix d'écoulement ... **$1.19**

**JERSEYS**

Gilets-jerseys de bonne qualité. Régulier $3 à $3.50. Prix d'écoulement ... **$1.95**

Gilets-jerseys "Jumbo". Très épais. Gris ardoise ou bleu-marine. Régulier $6.50 à $7.50. Prix d'écoulement ... **$3.95**

Gilets-jerseys, tout laine de la meilleure qualité. Rég. $10. Prix d'écoulement ... **$6.45**

**SOUS-VETEMENTS**

Sous-vêtements en coton ouaté de la meilleure qualité. Rég. $1.25. Prix d'écoulement ... **99c**

Sous-vêtements en coton ouaté de qualité extra. Devant et dos doublés. Régulier $1.50. Prix d'écoulement ... **$1.19**

Combinaisons en coton ouaté. Régulier $3.00. Prix d'écoulement ... **$1.95**

Sous-vêtements en coton ouaté pour garçons. Rég. 75c. Prix d'écoulement ... **59c**

**CHAUSSETTES**

Chaussettes de travail, grises ou noires. Rég. 35c à 40c. Prix d'écoulement, la paire ... **25c**

Gros bas "Lumberman". Régulier $1.00. Prix d'écoulement, la paire ... **75c**

Bas "Lumberman" pour garçons. Régulier 75c. Prix d'écoulement, la paire ... **49c**

**MITAINES ET GANTS**

Mitaines doublées. Régulier 75c. Prix d'écoulement, la paire ... **45c**

Toutes les autres qualités de mitaines et de gants que nous avons dans l'assortiment seront sacrifiées à des prix très bas.

**CASQUETTES**

Casquettes d'hiver. Rég. $1.25 à $1.50. Prix d'écoulement ... **89c**

Casquettes d'hiver pour garçons. Régulier 75c. Prix d'écoulement ... **39c**

## Chaussures ! Chaussures !

**CHAUSSURES POUR HOMMES**

Bottines en feutre. Régulier $3.50. Prix d'écoulement ... **$2.75**

Elégantes bottines en chevreau ou veau brun. Doublure de laine. Semelle en Neolin, talon en caoutchouc. Régulier $7 à $8.50. Prix d'écoulement, la paire ... **$4.95**

**CHAUSSURES POUR DAMES**

Bottines en feutre. Rég. $3 à $3.50. Prix d'écoulement, la paire ... **$2.45**

Bottines en feutre, semelles et entourage en cuir. Rég. $2.50 à $2.75. Prix d'écoulement, la paire ... **$1.95**

Souliers en feutre, brun, rouge ou noir. Rég. $1.25 à $1.50. Prix d'écoulement, la paire ... **95c**

**BOTTINES POUR FILLETTES, GARCONS ET ENFANTS**

Bottines hautes en feutre rouge seulement pour fillettes. Rég. $3.25. Grandeurs 11 à 2. Prix d'écoulement, la paire ... **$2.45**

Bottines en feutre uni ou garnis de cuir pour garçonnets et fillettes. Rég. $2.50 à $3.00. Grandeurs 11 à 13 et 11 à 2. Prix d'écoulement, la paire ... **$1.95**

Bottines en feutre, uni, ou entourées de cuir pour garçons. Grandeurs 1 à 5. Régulier $3.00 à $3.50. Prix d'écoulement, la paire ... **$2.45**

**OVERSHOES**

Overshoes à 1 boucle. Première qualité, pour hommes. Grandeur 6 à 12. Régulier $2.75. Prix d'écoulement, la paire ... **$2.19**

Overshoes à 1 boucle pour garçons. Grandeurs 1 à 5. Rég. $2.25. Prix d'écoulement ... **$1.69**

Overshoes à 2 boucles. Première qualité, pour dames. Rég. $3.25. Prix d'écoulement, la paire ... **$2.45**

Overshoes à 2 boucles pour jeunes filles. Première qualité. Régulier $2.50. Prix d'écoulement, la paire ... **$1.95**

**CAOUTCHOUCS**

Gros caoutchoucs à 1 boucle ou à lacets, pour hommes. Régulier $2.60. Prix d'écoulement, la paire ... **$2.25**

Caoutchoucs de travail à 1 boucle ou à lacets, pour garçons. Grandeurs 1 à 5. Rég. $2.25. Prix de vente, la paire ... **$1.85**

Caoutchoucs de travail à 1 boucle ou à lacets, pour garçonnets. Grandeurs 10 à 13. Rég. $1.75. Prix d'écoulement, la pre ... **$1.50**

**MOCASSINS**

Mocassins en cuir buck de qualité extra pour hommes. Régulier $2.50 à $2.75. Prix d'écoulement, la paire ... **$1.95**

Mocassins en buckskin, 10 pouces de haut. Rég. $3.00 à $3.50. Prix de vente, la paire ... **$2.45**

Mocassins pour garçons et fillettes. Régulier $2.25. Prix d'écoulement, la paire ... **$1.69**

Mocassins pour garçonnets. Grandeurs 11 à 13. Rég. $1.75. Prix de vente, la paire ... **$1.29**

**15 POUR CENT DE RABAIS**

Sur toutes nos chaussures en cuir, pour hommes, dames et enfants, durant cette vente. Vous ferez bien de vous en procurer dès maintenant pour le printemps.

**LES COMMANDES PAR LA MALLE**

seront remplies promptement et soigneusement

**NOUS ECOULERONS**

tout le stock d'hiver. Venez examiner les occasions que nous ne pouvons pas mentionner ici à cause de l'espace trop limité.

## Vêtements et Articles pour Dames

**MANTEAUX**

Manteaux en drap noir, doublure matelassée, col en marmotte. Valeur parfaite pour $25.00. Prix d'écoulement ... **$15.95**

Manteaux en drap noir et bleu-marin. Rég. $12 à $15. Prix d'écoulement ... **$6.95**

Tous les autres manteaux pour dames et fillettes seront vendus à des prix bas hors concours.

**JUPES**

Jupes en popeline noire. Les modèles les plus récents. Rég. $3.95. Spécial ... **$2.95**

Jupes en serge noire ou bleu-marine. Rég. $5.50 à $7.50. Prix d'écoulement ... **$4.55**

Jupes en soie de taffetas noir. Très spécial ... **$3.95**

**MODES**

Chapeaux garnis et formes de chapeaux pour dames et fillettes. Régulier $2.00 à $4.00. Prix d'écoulement ... **50c**

**JERSEYS**

Jerseys de différentes nuances et couleurs pour enfants. Régulier $1.25 à $1.75. Prix d'écoulement ... **99c**

Gilets jerseys pour fillettes de 10 à 15 ans. Régulier $3.50 à $4.00. Prix d'écoulement ... **$2.95**

Les nuances les plus récentes.

**BLOUSES**

Blouses en soie japonaise. Toutes les nuances. Rég. $2.25 à $2.50. Spécial ... **$1.69**

Blouses en crêpe de chine de soie. Couleurs: maïs, blanche, pêche et couleur de chair. Les modèles les plus recherchés. Rég. $5. Prix d'écoulement ... **$3.45**

**SOUS-VETEMENTS**

Corps et caleçons. Rég. 75c. Prix d'écoulement, la pièce ... **49c**

Corps et caleçons épaissement cordés, pour fillettes. Rég. 50c. Spécial, la pièce ... **39c**

Corps, finement tricotés pour fillettes. Rég. 65c à 75c. Prix d'écoulement, la pièce ... **49c**

Combinaisons, finement tricotées, pour fillettes. Rég. $1.25. Prix d'écoulement ... **89c**

Corps pour bébés. Régulier 35c à 40c. Prix d'écoulement ... **25c**

**CORSETS**

Corsets, marques D. and A. et P. C. Qualité extra. Rég. $1.25 à $1.50. Prix d'écoulement ... **95c**

Corsets D. and A. ou P. C. Les modèles les plus nouveaux. La meilleure qualité pour $2.00. Prix d'écoulement ... **$1.49**

Brassières. Rég. 50 à 75 sous. Prix d'écoulement ... **39c**

**MARCHANDISES A LA VERGE**

Flanelette française à robes d'intérieur. Divers dessins. Régulier 25 à 30 sous. Prix d'écoulement, la verge ... **19c**

Cachemire-coton de qualité extra. Bleu-marin, brun, vert et rose. Rég. 35 sous. Prix d'écoulement, la verge ... **25c**

Etoffe bleu-marine, bien épaisse. Rég. 60 sous. Prix d'écoulement, la verge ... **45c**

Serge noire ou brune. Régulier 85c. Prix d'écoulement, la verge ... **65c**

Velours de qualité extra, noir ou brun. Régulier $1.50. Prix d'écoulement, la verge ... **95c**

Coton à chemises, noir à raies blanches. Très forte qualité. Largeur 35 pouces. Rég. 60 sous. Prix d'écoulement, la verge ... **45c**

Indiennes de différents dessins clairs ou sombres. Régulier 30 sous. Prix d'écoulement, la verge ... **25c**

Indienne P. P. de la meilleure qualité. Tous les dessins. Rég. 40c. Spécial, la verge ... **35c**

## Faience, Vereerie, Harnais

**FAIENCE ET VERRERIE**

Verres à l'eau. Rég. 60c. Prix d'écoulement, la douz. ... **45c**

Services à l'eau, consistant de: 1 cruche, 6 verres et un plateau en métal. Régulier $1.25. Prix d'écoulement, le service ... **95c**

Services de table, consistant de: 1 beurrier, sucrier, 1 pot à lait et un porte-cuillers. Rég. 85c. Prix d'écoulement, le service ... **65c**

Service à fruits: 1 gros bol et 6 petits. Rég. 60c. Prix d'écoulement, le service ... **40c**

Tasses et soucoupes japonaises. Peintes à jolis dessins. Régulier $2.25. Prix d'écoulement, la douzaine ... **$1.50**

Salières ou poivrières. Très spécial, 2 pour ... **15c**

Fanaux. Rég. $1.25. Prix d'écoulement ... **99c**

**RAYON DE HARNAIS**

**Offre exceptionnelle**

Colliers de très bonne qualité. Régulier $3.50. Prix d'écoulement ... **$2.95**

Coussins de colliers (sweat-pads). Dessus brun et dessous blanc. Grandeur 19 seulement. Rég. 75c. Spécial, le coussin ... **50c**

**LUMIERES ELECTRIQUES**

Lumières "Tungsten", marque "Blue Label." Qualité extra. Grandeur 25 et 40 watts. Régulier 40 sous. Très spécial, chaque ... **29c**

## Meubles et Literie

**MEUBLES**

Chaises de cuisine. Très fortement construites: 2 rangées de barres au bas. Régulier $1.25. Spécial ... **$1.05**

Chaise de salle à manger en bois solide joliment verni et tourné. Régulier $1.50. Spécial ... **$1.20**

Magnifiques chaises de table à manger. Joliment tournées. Rég. $1.75. Spécial ... **$1.50**

Tables à rallonges. Forme carrée. 3 pieds de 3 pouces d'épaisseur. Dessus 40x40. S'étend sur 6 pieds de longueur. Régulier $14.00. Spécial ... **$8.95**

Table à rallonges en bois, fini standard. Supportée par un piédestal à 4 pattes. Dimension du dessus 42 pouces. S'étend sur 6 pieds. Régulier $20.00. Spécial ... **$14.95**

Chaise haute pour enfants. Qualité extra. Avec plateau. Rég. $2.45. Spécial ... **$2.10**

Chaise berceuse pour enfants. Régulier $1.75. Spécial ... **$1.60**

**TOUS LES AUTRES MEUBLES** dans l'assortiment seront vendus à des prix très réduits.

**LITERIE**

Lit émaillé blanc, de belle forme. Largeur 36, 42, 48 et 54 pouces. Régulier $6.00. Prix de vente ... **$5.25**

Sommier. Cadre en bois. Très solide. Largeur 36, 42, 48 et 54 pouces. Régulier $4.50. Spécial ... **$3.75**

Matelas en bon coutil, rempli de varech choisi. Largeur 36, 42, 48 et 54 pouces. Rég. $5.50. Spécial ... **$4.95**

**GRAMOPHONES**

Nous enverrons gratis, sur demande, les catalogues de Pathéphones ou Grafonolas, ainsi que ceux des disques Pathé et Columbia. Nous avons le choix le plus complet de records français dans l'Ouest.

## RAYON D'EPICERIES

License de provisions No 8—16916

Sirop d'érable, garanti pur: Le bidon de ½ gal. ... 80c; Le bidon de 1 gallon (10 livres net) ... $2.75

Mélasse pour la cuisine et la table: Chaudière de 5 liv. ... 45c; Chaudière de 10 liv. ... 85c

Miel canadien, mélangé de sirop. Le bidon de 5 livres ... $1.10

Sirop de blé d'Inde: La boîte de 2 livres ... 25c; La chaudière de 5 liv. ... 55c; Chaudière de 10 liv. ... $1.05; Chaudière de 20 liv. ... $2.05

Sirop "Lily White": La boîte de 2 livres ... 28c; Chaudière de 5 livres ... 60c; Chaudière de 10 liv. ... $1.15; Chaudière de 20 liv. ... $2.25

Confiture mélangée: pommes et fraises ou framboises. La chaudière de 4 livres ... 65c

Confiture pure "Wagstaffe" ou "Glassco". Chaudière de 4 livres. Fraises, framboises ou mûres. La chaudière ... $1.05

Pêches, prunes ou groseilles. La chaudière ... 95c

Beurre de cacahuètes. La livre (peanut butter) ... 35c

Raisins sans noyaux. Secs ou brillants, 2 paquets pour ... 25c

Pommes séchées. La livre ... 22c; La boîte de 25 liv. ... $5.00

Abricots secs. La livre ... 27c; 10 livres pour ... $2.60; 25 livres pour ... $6.25

Pêches sèches. La liv. ... 24c; 10 livres pour ... $2.25; 25 livres pour ... $5.35

Pruneaux secs 70-80. La livre ... 18c; 10 livres ... $1.75; 25 livres ... $4.15

Pruneaux secs 80-90. La livre ... 17c; 10 livres ... $1.70; 25 livres ... $4.00

Tomates conservées. Grosses boîtes. La boîte ... 20c; 12 boîtes ... $2.30; 24 boîtes ... $4.30

Pois conservés, qualité extra. La boîte ... 15c; 12 boîtes ... $1.70; 24 boîtes ... $3.25

Fèves jaunes (haricots) conservées. La boîte ... 20c; 12 boîtes pour ... $2.20; 24 boîtes pour ... $4.10

Saumon pâle. La grosse boîte ... 22c; 12 boîtes pour ... $2.80

Saumon rouge "sockeye" marque "Nabob". Le meilleur jamais conservé. La grosse boîte ... 43c

Fèves au lard "Cream of the Empire". La grosse boîte ... 15c

Fèves au lard "Clark". Sauce de tomates. La grosse boîte ... 22c

Poires conservées. La boîte ... 18c; 12 boîtes pour ... $2.05

Prunes conservées. La boîte ... 18c; 12 boîtes ... $2.05

Ananas conservés. La boîte ... 27c

Cornstarch. Le paquet ... 10c

Poudre à pâtes. Melrose ou Thistle. La boîte de 8 onces ... 17c

La boîte de 1 livre ... 25c; La boîte de 3 livres ... 70c; La boîte de 5 livres ... $1.00

Essences de tous les goûts. Artificielles. La bouteille ... 8c; Pures, "McLaren". La bouteille ... 19c

Farine, sac de 24 lbs. ... $1.45; Sac de 49 livres ... $2.80; Sac de 98 livres ... $5.50

Gruau. Le sac de 6 liv. ... 38c; Le sac de 20 livres ... $1.10; Le sac de 40 livres ... $2.10; Le sac de 80 livres ... $3.90

Fremo. Le parfait aliment pour les bébés. La grosse boîte ... 23c

Cornflakes. La boîte ... 11c

Biscuits écossais. Rég. 15c. Spécial, 2 boîtes pour ... 15c

Farine de sarrasin. Le paquet ... 20c

Biscuits soda. La grosse boîte ... 35c

La caisse de 11½ à 13 livres ... $2.60

Biscuits sucrés, cassés. Qualité extra. Rég. 35 à 40 sous. Spéc., la liv. ... 15c

Par caisse de 24 à 36 livres. La livre ... 14c

Riz. Spécial, la liv. ... 11c; 50 livres pour ... $5.00

Fèves blanches. La livre ... 11c; Le minot (60 liv.) ... $5.50

Pois ronds. Cuisent bien. Spécial, la livre ... 9c; Le minot ... $5.00

Pois cassés. La livre ... 10c

Cacao "Fry" ou "Baker". La boîte de ½ livre ... 23c

Café pur, moulu ou grillé. Qualité des meilleures. La livre ... 39c

Café vert "Rio". Livre ... 27c; 10 livres pour ... $2.50

Café vert "Santos". La livre ... 32c; 5 livres ... $1.50

Thé noir, de première qualité. En boîtes de bois à dessus glissant. Poids net, 5 liv. La boîte ... $2.65

Thé noir Kadana. Qualité supérieure. Le paquet de 1 livre ... 55c

Thé vert. La livre ... 49c; 5 livres ... $2.35

Poudre à gelée. Tous les goûts. Le paquet ... 11c

Huile d'olive pure. Le bidon de ½ gallon ... $1.65

Cacahuètes (peanuts). La livre ... 20c

Macaroni, vermicelli, alphabets. Le paquet ... 11c

Macaroni, vermicelli, spaghetti. Boîte de 5 liv. ... 65c; La boîte de 10 liv. ... $1.25

Fromage. La livre ... 35c

Saindoux pur. La livre ... 37c; Chaudière de 5 liv. ... $1.75; Chaudière de 10 liv. ... $3.45; Le seau de 20 livres (poids net) ... $6.85

Saindoux composé. La livre ... 31c; Chaudière de 3 liv. ... 85c; Chaudière de 5 liv. ... $1.55; Seau de 20 liv. (net) ... $6.00

Oleomargarine. La meilleure qualité. La livre ... 37c

Sucre blanc. Sac de 20 livres ... $2.35; Sac de 100 liv. ... $11.25

Sucre jaune. 10 liv. ... $1.15; 100 livres pour ... $10.90

**POUR LE LAVAGE**

Savon Royal Crown. Le paquet de 6 barres ... 32c; La caisse de 24 paquets ... $7.30

Savon Gold. 2 pour ... 15c

Sopade. Gros paquet ... 26c; Le petit paquet ... 12c

Poudre à laver "Royal Crown". Gros paquet ... 26c

Savon de Castille. Blanc ou marbré. La barre de 2 livres ... 38c; La barre de 3 livres ... 54c

**TABACS**

Old Chum. Le paquet ... 10c; Petit Rouge. Le pqt. ... 5c; Encore. 2 pqts ... 15c

**FRUITS ET LEGUMES**

Aux prix les plus bas du marché.

# LA MAISON BLANCHE

13 à 35 ave. Provencher, St-Boniface, Man.

Téléphones : Main 878-879

## PETITES ANNONCES

**Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.**

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis, en Europe ou tout autre pays, feraient bien de s'adresser à *M. M.-E. Sabourin, agent de voyages, 60 avenue Provencher, Saint-Boniface*, où tous les renseignements voulus leur seront donnés volontiers.

*A vendre.* — Maison moderne avec lot d'une bonne dimension. Un bon marché. S'adresser à *Camille Bruyère, 51 rue Ritchot, Saint-Boniface, Man.*

Un veuf demande un couple marié pour travailler sur une ferme et avoir soin d'un enfant de quatre ans. S'adresser à *M. Albert Jeanroy, Springside, Sask.*

*On demande* une bonne servante, sachant faire toute la besogne d'une maison; ou bien un homme et une femme sans enfant: l'homme pour travailler sur la ferme, et la femme pour aider à la maison. S'adresser à *Mme Camille Barnabé, Letellier, Man.*

*On demande.* — Dame ou demoiselle *sérieuse*, sachant très bien l'anglais et le français, pour travail général de bureau, surtout traduction. Dactylographie pas strictement nécessaire. S'adresser par lettre en mentionnant l'âge, salaire désiré, etc., à la *Liberté, Winnipeg, Man.*

*A louer.* — Une maison bien confortable, 7 chambres, système de chauffage à l'air chaud. S'adresser à *M. C.-A. Gareau, 457 rue Desmeurons, Saint-Boniface.*

*Propriété à vendre.* — Occasion. Ferme complète de 240 acres, dans paroisse canadienne-française. $2\frac{1}{2}$ milles du village, gare, église, école. 160 acres en culture, 80 en pâturage, 60 semés en seigle. Bons bâtiments, eau excellente, instruments de culture, chevaux, vaches, brebis, grain, foin, mobilier, etc. S'adresser au propriétaire, *François Dubreuil, Haywood, Man.*

*On demande des patates.* — Fermiers, jardiniers, et marchands de la campagne, nous avons besoin de plusieurs chars de patates. Donnez-nous votre plus bas prix, la quantité et la qualité de patates dont vous disposez. *J. Mindess, 125, rue Main, Winnipeg.*

*A vendre.* — 609 acres de bonne terre en culture, bonne bâtisse, bonne eau, renclos. 1 mille de l'école, 3 milles de l'église et de l'école dans la Saskatchewan, 300 milles de Winnipeg. S'adresser à 415 *Second St., Fort Frances, Ont.*

*A vendre.* — 160 acres de bonne terre à vendre. En face de l'école, deux milles de l'église et du village. Prix et conditions. S'adresser à *Ernest Bouchard, Fisher Branch, Man.*





*Chevaux de race à vendre.* — Vendome, étalon Percheron, gris, pesant 1,700 livres, né le 13 mars 1910. Père, Port de Vendome; mère, Prairie Rose. — Blondin. Etalon canadien enregistré, né le 13 juin 1917. Père, Carnot; mère, Attalente. — Gourmette. Jument canadienne enregistrée. Père, Bijou; mère Attalente. Née le 9 avril 1914. — Voltige. Jument canadienne, enregistrée. Née le 3 mai 1914. Père, Bijou; mère, Catherine. — Nous vendrons à bonne conditions à des gens solvables. *Hébert et Frères, Saint-Pierre, Man.*

*A louer.* — Logement moderne de quatre chambres dans un bloc sur la rue Des Meurons, près de l'avenue Cathédrale, ne comptant que cinq suites; très confortable et offrant tous les avantages d'une maison privée. Le logis sera peinturé à neuf au goût du locataire. Loyer comprend lumière et eau. S'adresser à *J. Gauthier, 470½, DesMeurons*, ou *Chambre No 1, 470 DesMeurons, Saint-Boniface, Man.*

# AU SACRE-COEUR

### *Partie de cartes*

Mardi dernier, le 4 courant, avait lieu la partie de cartes donnée sous les auspices de la Ligue du Sacré-Coeur. Malgré la température un peu rafraîchissante qu'il faisait, les dévoués paroissiens et paroissiennes du Sacré-Coeur trouvèrent encore le moyen de démontrer leur patriotisme à la bonne cause, et vinrent encore nombreux.

Les prix furent donnés par les membres de la Ligue, et M. J. Collon, avec son dévouement ordinaire aux causes nationales et religieuses, en fit la distribution.

Le prix d'honneur pour dames fut gagné par Mlle Georgiana Baril, et celui des messieurs par M. H.-J. Latourelle. Le prix de consolation pour dames semble ne pas manquer de concurrentes depuis quelque temps; cette fois-ci ce furent Mmes Messier et Grant, mais Mme Grant sortit victorieuse, celui des messieurs fut gagné par M. J.-B. Lefebvre.

La partie de cartes du 18 courant sera donnée par les jeunes garçons du Sacré-Coeur.

### *Assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste*

Dimanche après-midi, à 3 heures, le 9 courant, avait lieu dans la salle paroissiale, la première assemblée générale de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, pour l'année courante. Il y avait une assistance nombreuse, et plusieurs nouveaux membres se sont inscrits.

Inutile de dire que comme par le passé, tous les membres se sentent disposés à seconder les efforts que font notre curé, le R. P. Normandin, O.M.I., et notre chapelain, le R. P. Thérien, O.M.I., qui travaillent sans cesse et toujours au ralliement et au groupement des Canadiens-français de la ville de Winnipeg, et le travail entrepris couronnera un jour leurs efforts.

Des discours et remarques des plus importantes, dans l'intérêt de la Société, furent faites par le R. P. Normandin, O.M.I., curé, notre chapelain, le R. P. Thérien, M. A.-J.-H. Dubuc et M. J. Collon. Le président, M. L. Arseneault, remercia les orateurs de leurs belles paroles et de leurs bons conseils, et espère que tous les membres feront leur possible pour en bénéficier. Oui, messieurs, avec grand coeur apprenons l'histoire glorieuse et immortelle de notre cher Canada, qui sans doute nous aidera à marcher dans la voie que nous ont tracée nos ancêtres. Il ne faut pas désespérer, car nous sommes ici chez nous.

### *En avant les jeunes garçons*

Dimanche dernier, immédiatement après la messe, avait lieu une assemblée des jeunes garçons de la paroisse du Sacré-Coeur, dans le but d'organiser une soirée de cartes, de chant et de musique qui aura lieu mardi, le 18 courant, et d'après ce que nous pouvons voir, ils réservent des surprises aux paroissiens du Sacré-Coeur.

Cette assemblée eut lieu sous l'oeil vigilant de notre dévoué Curé, le R. P. Normandin, O.M.I., qui ne cesse pas même un moment de travailler au bien-être de ses paroissiens.

En avant donc, les jeunes! Que l'esprit d'entreprise, d'initiative, qualité indispensable pour réussir, commence à prendre racine chez-vous, et un jour viendra où vous serez vous-mêmes surpris du travail que vous avez accompli, et cela dans l'intérêt de la race canadienne-française. Il suffit de vouloir, voilà tout. Recherchez et aimez tout ce qui est canadien, tout ce qui est de chez nous. Soyez patriotes, et soyez-le sincèrement, avec tout l'ardeur de votre vibrante jeunesse.

### *Baptêmes*

Joseph-Clair-Raymond Guichon, fils de M. et Mme Alexandre Guichon. Parrain, M. Isaïe Noé; marraine, Mlle Agnès Guichon.

Marie-Yvonne Cazenave, fille de M. et Mme J.-T. Cazenave. Parrain et marraine: M. et Mme J. Lavoie.

Marie-Jeanne d'Arc Normandin, fille de M. et Mme A. Normandin. Parrain, R. P. A. Normandin, O.M.I.; marraine, Mme J. Normandin.








THE **T. EATON Co** LIMITED
WINNIPEG CANADA


## *SAINT-BONIFACE*

### *Baptêmes*

Le 18 janvier. — Joseph-Arthur-Patrice, fils d'Arthur Bousquet et d'Antoinette Lamirande.

Le 26 janvier. — Joseph-Albert, fils de William Fontaine et d'Elisabeth Boker.

Le 26 janvier. — Marie-Geneviève-Evangéline, fille de Pierre-H. Buote et de Marie Roy.

Le 27 janvier. — Marie-Irène-Eva, fille de Pierre Gladu et de Elise Courchesne.

Le 28 janvier. — Gabriel-Josaphat-Rosario, fils de Rosario Mondor et de Régina Bessette.

Le 29 janvier. — Marie-Emma-Colombe, fille de Alexis Pilon et de Aurélia Pilon.

* * *

### *Mariage*

Le 21 janvier. — Camille Fournier et Marie-Rose-Germaine Michon.

* * *

### *Sépultures*

Le 16 janvier. — Frédéric, enfant de Arthur Hince, décédé à l'âge de 13 mois et 20 jours.

Le 27 janvier. — Marie-Rose-Cécile Blais, décédée à l'âge de 2 ans et 1 mois.

## *LE CLERGE FRANCAIS A L'INSTITUT*

A l'occasion de l'élection du R. P. Sertillanges, la *Semaine religieuse de Paris* fait remarquer qu'il y a en ce moment six prêtres membres de l'Institut, Mgr Duchesne et Mgr Baudrillart, de l'Académie française; Mgr Duchesne, le R. P. Scheil, le chanoine Ulysse Chevalier et M. l'abbé Chabot, de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres; le R. P. Sertillanges, de l'Académie des Sciences morales et politiques.

## *L'ACTE DES ELECTIONS*

Ottawa, 6. — L'Acte de Franchise fédérale que le gouvernement présentera à la prochaine session fait l'objet de beaucoup de commentaires dans les cercles parlementaires et officiels. Cette nouvelle loi remplacera l'Acte des Elections en temps de guerre, mais conservera quelques-unes des clauses qui ont fait la fortune de ceux qui représentent actuellement à faux le Canada. Les aubains notamment seront défranchisés. Sous ce dernier rapport la portée du nouvel acte sera moins étendue que celle de l'acte des élections en temps de guerre.

La défranchisation des déserteurs et des réfractaires à la loi du service militaire formera un chapitre de la nouvelle loi très probablement vu que l'on s'attend à ce qu'un grand nombre de députés la demandent sur le parquet de la chambre. Quelques provinces ont déjà pris des démarches pour défranchiser leurs déserteurs.

On peut s'attendre en toute certitude à ce que le nouvel acte provoque un débat historique à la Chambre. Les libéraux se sont toujours prononcé en faveur de la liste électorale des provinces pour les élections fédérales et se sont toujours opposés à toutes les propositions qui leur furent faites au sujet de la nomination d'énumérateurs spéciaux. Il est certain que cette attitude, l'opposition va la reprendre à la prochaine session.

Sous ce rapport, qu'il soit dit, à l'avantage du gouvernement, que l'opposition sera moins forte à cause du fait que si l'Acte de la Franchise fédérale ne passe pas, les femmes de la province de Québec seront privées du droit de vote, à moins que la province ne le leur accorde. C'est pour cette raison et d'autres que le gouvernement et ses amis croient que l'opposition sera plus faible qu'elle ne l'aurait été autrement.

# COMMISSAIRES D'ECOLES

Dans deux semaines, les 25, 26 et 27 février, aura lieu la convention provinciale des commissaires d'écoles. Inutile de nier l'importance de ces réunions et la nécessité suprême pour nos écoles d'y avoir leurs représentants. Il se poursuit et il se poursuivra une lutte autour de l'enfant. L'Etat veut s'en emparer et nous voulons, comme c'est notre droit, le garder. L'Etat ne joue pas et ne veut pas jouer cartes sur table; il préfère procéder dans l'ombre et indirectement. Il a ses instruments, ses outils, qui font son oeuvre en sous-main. Vous les rencontrerez à la convention provinciale. Ce sont ces gens-là qui prôneront la municipalisation scolaire. Et il ne faut pas être malin pour reconnaître dans la municipalisation scolaire un toutou de notre ministère de l'instruction publique. Il n'oserait en faire ouvertement cadeau à la province, mais s'il pouvait le lui imposer par l'intermédiaire de la convention provinciale.... Combien il serait heureux d'avoir aussi fortement mis le grappin sur l'enfant, d'avoir autant soustrait l'école au contrôle des parents. Car le grand district scolaire, c'est le contrôle par quelques individus, c'est le terrain de prédilection des tireurs de ficelles.

La municipalisation scolaire sera certainement à l'ordre du jour à la convention provinciale. Il y aura probablement d'autres projets du même acabit. Il importe de surveiller les uns et les autres. Mais pour ce faire, il faut y aller. S'en abstenir serait faire faux bond aux meilleurs intérêts de notre race, à la cause sacrée de l'enfance.

N'oubliez point qu'il sera toujours difficile, sinon impossible, de réparer le mal que vous n'aurez pas su prévenir. Donc, que chaque école ait son représentant. Le plus nombreux vous le serez, le plus influent vous serez et le plus vous en imposerez à la bande de farceurs qui serait prête à se faire l'exécutrice des petits projets du ministre de l'instruction publique.